

Bulletin d'Information
de la Caisse Nationale
de Prévoyance Sociale

www.cnps.cm

l'CNPS
a m e r o u n

Plus proche de vous !

N° 16 - Décembre 2015



CNPS 2008-2015

Les chiffres de la performance

Revue des résultats réalisés par l'organisme depuis presque 8 ans. Lire notre dossier Pp.21-28

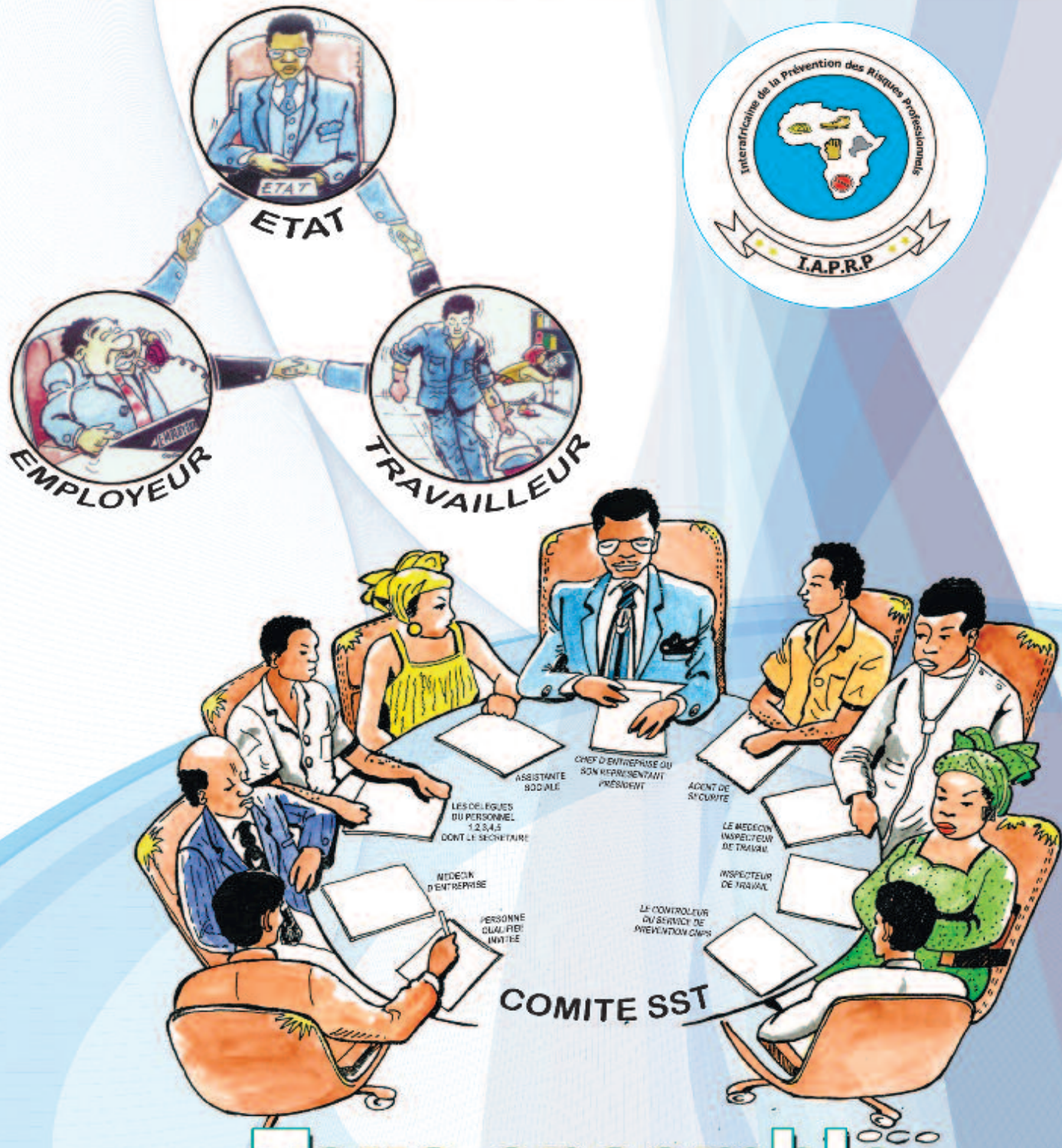


aisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund

E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm
B.P. : 441 Yaoundé - Cameroun
Site web : www.cnps.cm
Tél.: +237 22 23 08 31
+237 22 22 02 72
+237 22 23 91 58

CAMEROUN

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL



Tous ensemble

Pour la Promotion et l'Orientation des Actions des comités de sécurité et santé au travail



«(...) La mise au point d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre se poursuit. La proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale devrait passer de 10 % en 2012 à 20 % en 2015. Ces taux ne sont pas satisfaisants. Il conviendrait de les améliorer autant que possible».

«(...) Pour rester dans le domaine social, je voudrais m'adresser à nos retraités qui peinent à toucher leurs pensions. Les délais qui sont parfois constatés peuvent atteindre plusieurs mois, voire davantage, ce qui est inacceptable. Des instructions données pour y remédier portent déjà des effets».

**Extraits du Discours
du Chef de l'Etat,
S.E. Paul BIYA à la nation,
le 31 décembre 2012**

Sommaire

Editorial :

Des chiffres pour l'avenir _____ 5-6

Figures for the future

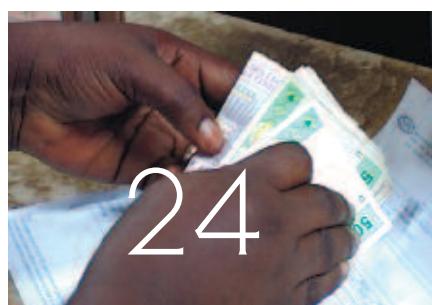
I-Actu

Conseil d'administration : Le budget 2016 adopté _____	7
Douala : La Cnps à Pmexchange _____	8
Obsèques : Joseph Zambo repose à Binyenyali _____	9
Lutte contre le Sida : La contribution de la Cnps _____	10
Cnps-Ecobank : Ensemble pour faciliter le paiement des pensions _____	11
Assurance volontaire : 907 commissionnaires du Pmuc déjà affiliés _____	12
Commission de contrôle de l'Aiss : Hortense Asim Abisone, présidente ! _____	15



I-Focus

2008-2015 : Les chiffres de la performance _____	23
Recouvrement : Des chiffres à la hausse _____	24
Prestations sociales : Plus de droits payés _____	25
Système d'informatisation : Sécurité et célérité _____	26
Gestion des immeubles : Des recettes plus sécurisées _____	30



I-Social

Sangmelima : Des appareils orthopédiques pour les élèves handicapés _____	31
Solidarité : Des dons pour tous ! _____	32
Santé en zone rurale : Le cadeau de la CNPS au Dja-et-Lobo _____	33



I-Coopération

Fraude sociale : Les solutions de l'Afrique centrale _____	35
---	----

I-Magazine

Départ à la retraite : Bowen s'en va, Bowen reste ! _____	37
--	----

I-Sport

Mini-Olympiades Mohamadou Djeilani : Demandez le bilan _____	38
Les jeux côté jardin _____	39



Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm- twitter : @CnpsCameroun Facebook: CNPS Tél. : +237 222 23 44 79 - Fax : +237 222 22 57 55



Directeur de la Publication : Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction : Lysette NGATCHOU

Directeur de la Rédaction : Jules Armand HODIEB

Rédaction-en-chef : Simon MEYANGA

Secrétariat de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG

Comité de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG - Laurentine EKOBENA
- Marie Paulette MIMBANG - Damien OMOLOMA - Carla ANDJONGO

Secrétariat : Chantal PONDI

Stagiaires : Flore Ngo Ndjel, Ulrich Zeh, Crésence Mewoulou, Marie Claude Njana

Design et Infographie : Fidèle Perrier ONONINA - Joachim ETEME ONDOBO

Images : Fabrice Robert MBA

Impression : IMPRIMERIE CNPS

Des chiffres pour l'avenir

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Directeur Général de la CNPS



mi-parcours de l'exécution du plan stratégique 2013-2017 de la CNPS, il nous a semblé important de nous auto-évaluer pour corriger le cas échéant certaines de nos faiblesses et, ainsi, doper notre marche hardie vers la modernité dans laquelle nous nous sommes engagés à inscrire la Caisse nationale de prévoyance sociale.

Pour notre propre gouverne, nous avons choisi dans cette édition de votre magazine de passer en revue toutes nos performances depuis huit ans. Une démarche qui peut trancher certes avec une certaine réserve à laquelle les observateurs de notre domaine d'activités et les médias s'étaient déjà résignés de notre part. Mais, dussions-nous nous faire violence, nous avons décidé de jouer la carte de la transparence, en mettant à disposition les chiffres sur lesquels est adossé notre bilan de la période sous revue. Devons-nous en être fiers ? Personnellement, je crois légitimement que oui, en attendant que chacun se fasse sa propre opinion sur la question.

Ainsi, globalement, il apparaît que le recouvrement des recettes des cotisations sociales dégage une nette évolution de l'ordre de 70% ; que le nombre d'employeurs actifs est passé de 30.294 à 35.062 au 30 novembre 2015, après assainissement du fichier.

Quant au paiement des prestations sociales, il a été maîtrisé ; de même que les bénéficiaires dont le nombre est passé de 354 098 au 1er janvier 2008 à 476 213 au 31 décembre 2014. Au 30 novembre 2015, 182 466 bénéficiaires étaient déjà passés à la caisse pour le compte de l'exercice en cours pour des paiements d'un montant total de 68.810.168.635 FCFA.

Les dépenses ont été ainsi réduites dans les risques professionnels de 3,1 à 2,9 milliards de francs CFA, alors que celles de la branche des pensions vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID) sont passées de 44,3 à 58,8 milliards de francs CFA et le nombre de pensionnés payés, de 74 753 au 1er janvier 2008 à 98 582 au 30 novembre 2015. De plus, le taux de pensionnés virés dans les banques est passé de 0,27 % en 2008 à 98% au 30 novembre 2015.

Les ressources humaines ne sont pas en reste. Les salaires bruts annuels du personnel, hors départs volontaires, sont de 26,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2015 contre 24,1 milliards de francs CFA au 1er janvier 2008, alors que les effectifs dans la période ont été revus à la baisse, passant de 3 950 à 3 123 employés. Cette augmentation de la masse salariale est le fait du respect scrupuleux des dispositions de la loi et des conventions collectives qui prévoient des augmentations automatiques pour des avancements, l'ancienneté et les revalorisations salariales...

Les revenus de la gestion du patrimoine immobilier cantonnés à 1,4 milliards de francs CFA au 1er janvier 2008 culminent aujourd'hui à 2,5 milliards de francs CFA, avec un immeuble en moins pour cause de réhabilitation à Douala. Résultat entre autres mesures, d'une bonne sécurisation des recettes locatives.

Quoi qu'il en soit, en attendant la consolidation des chiffres de l'exercice 2015, la CNPS dispose au 30 novembre 2015, d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 116 milliards de francs CFA répartis en deux catégories : le premier groupe comprend les dépôts à terme (DAT), les actions et obligations évalués à 79 milliards de francs CFA, et un second groupe qui comprend des investissements immobiliers de l'ordre de 37,2 milliards de francs CFA.

Il y a lieu de mentionner également que dans la même période, les dépenses de fonctionnement ont été réduites de plus de 70%...

Tout cela, nous l'avons fait au nom de la pérennité et de la modernisation de la CNPS. Nous n'aurons jamais cessé de le dire, la Caisse nationale de prévoyance sociale doit encore continuer d'exister dans les décennies à venir, pour apporter une couverture sociale totale et complète à un maximum de citoyens, ainsi que nous le demande le chef de l'Etat, SE M. Paul Biya. C'est cela notre objectif, nous ne changerons pas de cap.



Ainsi, globalement, il apparaît que le recouvrement des recettes des cotisations sociales dégage une nette évolution de l'ordre de 70% ; que le nombre d'employeurs actifs est passé de 30.294 à 35.062 au 30 novembre 2015, après assainissement du fichier.



Figures for the future

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Director General of NSIF



Halfway through the execution of the 2013-2017 strategic plan of the CNPS, it seemed important to cross-examine ourselves, and if necessary, correct some of our weaknesses and make a leap forward into the modernity in which we are resolved to record the National Social Insurance Fund.

For our own purpose, we have chosen to review our performance since eight years in this edition of your magazine. An approach that may determine, though with some reservation, what observers of our field of activity and the media were already used to. But instead of self reproach, we decided to play the card of transparency, making the figures available on which our balance sheet of the period under review is backed. Should we be satisfied? Personally, I think rightfully so, until everyone makes his own opinion on the matter.

So, on the overall, it appears that the revenue collection of social contributions demonstrates a net evolution of 70% ; the number of active employers rose from 30 294 to 35 062 as at 30 November 2015, after cleaning up the card index.

As for the payment of social benefits, it was subdued ; as well as the beneficiaries whose number increased from 354 098 on 1 January 2008 to 476 213 on 31 December 2014. As at 30 November 2015, 182 466 beneficiaries have already received payment for the current year for a total of 68.810.168.635 CFA F.

Expenses were reduced in occupational risks from 3.1 to 2.9 billion CFA F, while those of the branch of old-age, invalidity and death pensions (PVID) increased from 44.3 to 58.8 billion CFA F and the number of paid pensioners, from 74 753 on 1 January 2008 to 98 582 on 30 November 2015. Moreover, the rate of pensioners who collect benefits in banks increased from 0.27% in 2008 to 98% on 30 November 2015.

Human resources were not left out. Gross annual salaries, other than voluntary departures, rose to 26.9 billion CFA F on 31 December 2015 against 24.1 billion CFA F on 1 January 2008, while the workforce during the same period saw a downward trend, from 3 950 to 3 123 employees. This increase in the payroll is due to the scrupulous compliance with the provisions of the law and collective agreements that provide for automatic increases for promotions, seniority and salary increases...

Revenue from property management confined to 1.4 billion CFA F on 1 January 2008 has risen to 2.5 billion CFA F today, with less than one building, due to rehabilitation in Douala. Resulting, among other measures, from proper securing of rental income.

Nevertheless, pending the consolidation of figures for 2015, the CNPS has, as at 30 November 2015, a portfolio of investments of about 116 billion CFA francs divided into two categories: the first group includes term deposits (DAT), stocks and bonds valued at 79 billion CFA francs, and a second group comprising real estate investments which stand at 37.2 billion CFA francs.

It should also be mentioned that during the same period, operating expenses were reduced by more than 70%...

We did all this in the name of sustainability and modernisation of the CNPS. We will never stop saying that, the National Social Insurance Fund must still continue to exist in the decades to come, to make a total and complete social security coverage of a maximum number of citizens, as demanded by the Head of State, H.E. Paul BIYA. That is our objective, we will not change course.



So, on the overall, it appears that the revenue collection of social contributions demonstrates a net evolution of 70% ; the number of active employers rose from 30 294 to 35 062 as at 30 November 2015, after cleaning up the card index.





Les administrateurs pendant la session

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Le budget 2016 adopté

Les administrateurs de la CNPS, réunis le mercredi 02 décembre 2015 en session ordinaire de leur Conseil, ont entre autres points inscrits à l'ordre du jour, examiné et adopté le projet de budget de l'exercice 2016 de l'organisme. Une enveloppe arrêtée en recettes et en dépenses à la somme de 147,5 milliards de Fcfa.

Simon Meyanga

Une session ordinaire du Conseil d'administration de la CNPS, consacrée pour l'essentiel, à l'examen et à l'adoption du projet de budget de l'exercice 2016, s'est tenue le mercredi 02 décembre 2015, dans la salle du Conseil d'administration au 10ème étage de l'immeuble siège à Yaoundé.

Dans l'ordre de préséance et en l'absence du président dudit Conseil, El Hadj Ousmane Mey empêché, les travaux étaient présidés par Jean Stéphane Biatcha, le représentant de la présidence de la République. Dans la salle, les administrateurs représentant les administrations (présidence de la République, primature, Mintss, Minfi, Minjustice, Minsanté), ceux représentant les employeurs (André Siaka, Protas Ayangma...), les représentants des travailleurs (Flaubert Honoré Moussole, Abraham Baboulé...), les représentants du personnel et, bien en-

tendu, le staff de la direction générale de la CNPS conduit par le directeur général aux écritures..., le tout, pour un quorum atteint.

Treize points étaient inscrits à l'ordre du jour, dont l'adoption des procès-verbaux des sessions ordinaire et extraordinaire du conseil d'administration du 12 mars 2015, le compte rendu de l'exécution des résolutions des sessions ordinaire et extraordinaire du conseil d'administration du 12 mars 2015, la présentation des activités de l'entreprise au 30 septembre 2015, notamment, le rapport d'activités, l'exécution du plan stratégique, la gestion de la délégation de signature en matière de missions, de moratoires et de recrutement.

Une enveloppe de 147,5 milliards de Fcfa qu'ils ont passé au peigne fin, de même que les différents programmes, la cession de mobiliers, la prise de participations, la cession de bail emphytéotique, les processus organisationnels, les questions du personnel

Les administrateurs ont également planché sur le projet de budget de l'exercice 2016 soumis à leur examen pour adoption.

Une enveloppe de 147,5 milliards de Fcfa qu'ils ont passé au peigne fin, de même que les différents programmes, la cession de mobiliers, la prise de participations, la cession de participations, le bail emphytéotique, les processus organisationnels, les questions du personnel, le renouvellement des caisses d'avances et de la caisse de souveraineté, etc.

Dans notre prochaine édition, nous reviendrons dans les détails des articulations de ce budget, notamment ses priorités et ses objectifs.

La CNPS à Pmexchange



Un panel de qualité

L'organisme a participé à l'exposition ayant regroupé près de 200 petites et moyennes entreprises et très petites entreprises. Le directeur général a pris la parole mardi 8 décembre, dans le cadre de la deuxième journée thématique consacrée à la migration des PME et des TPE de l'informel au secteur formel.

Simon Meyanga, à Douala

L'intervention du DG de la CNPS a constitué le clou de la participation de l'organisme à la troisième édition de Pmexchange qui s'est achevée le mercredi 9 décembre 2015 à Douala.

Dans une salle de conférences de l'hôtel Sawa qui a fait le plein d'œuf, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame s'est exprimé devant un panel composé du vice-président de E-Cam, Perrial Nyodog, du conseiller du directeur général des Impôts, Richard Ngollé, Alice Nguedjio, présidente du syndicat des commerçants détaillants du Wouri, Didier Renaud de la Confédération générale des PME de France et de Fathi Ossam, membre de la délégation marocaine à Pmexchange.

Dans une communication axée sur «*la protection sociale au Cameroun : contexte, défis et enjeux pour les Pme/Tpe du secteur informel*», le manager a commencé par expliquer ce qu'est le secteur le secteur informel et ce qu'il n'est pas. «*Le secteur informel n'est pas l'économie souterraine. Il n'est pas du banditisme économique. Il n'est pas l'économie clandestine*», a-t-il souligné. Pour le DG de la CNPS, les entreprises du secteur informel «*sont des unités de production de biens et de services ayant pour objet principal, la création des emplois et des revenus pour les personnes concernées*». Par conséquent, a-t-il ajouté, elles ont un statut : l'informel reconnu par l'administration, elles payent l'impôt libérateur, même si elles éprouvent des difficultés à avoir une situation administrative et comp-

table. Toujours est-il qu'au fur et à mesure que ces unités se développent, elles sortent de l'informel pour le formel.

Alors, que fait la CNPS ? D'abord un certain nombre d'observations : en matière de sécurité sociale, les PME et TPE sont caractérisées par une forte instabilité de cotisation : 5 mois de versement des cotisations sur 12, pour les très petites entreprises ; 7 mois sur 12 pour les petites entreprises. Bien plus, ces structures révèlent une forte propension à la fraude sociale : sous-déclaration des effectifs et minoration des salaires, dissimulation de l'unité économique...

Les conséquences de cette situation sont immédiates : faible protection sociale caractérisée par le risque de non-perception des prestations familiales et de pension pour les travailleurs, absence de protection contre les accidents de travail et les maladies professionnelles...

Cet incivisme social affecte le financement du système de sécurité sociale en général et compromet les hypothèses d'équilibre à moyen et long termes. Toutes choses qui ont obligé la CNPS à prendre des mesures correctives à l'effet d'atténuer la fraude et assurer la protection sociale du secteur. C'est ainsi qu'existe la possibilité pour le travailleur de s'auto-immatriculer, même en l'absence de contrat de travail, la possibilité également pour le travailleur, de dénoncer la fraude (sa non-immatriculation ou la sous déclaration de ses salaires) à travers la plate-forme de dénonciation disponible sur le site

www.cnps.cm, l'obligation d'un quitus social (APS) pour tout renouvellement de patente ou pour constitution d'un dossier d'appel d'offres, dans le but de gagner un marché public...

Rappelons que ces dispositifs d'auto immatriculation et de dénonciation participent d'un ensemble d'actions entreprises dans le cadre du programme de modernisation de la CNPS, centrées sur la qualité des services offerts à tous les usagers, aux PME et TPE notamment. Dans la panoplie de ces services, il y a la télé-déclaration des salaires en ligne, la pré-immatriculation de l'employeur et du travailleur en ligne, la consultation du compte individuel assuré et du compte cotisant en ligne..., des services dont l'effectivité a été prouvée séance tenante, dans une démonstration au public, du chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction (DECT), Jules Armand Hodieb.

D'autres services existent, tels : le paiement par carte bancaire ou par virement qui a porté le taux de bancarisation de 3% à 98% entre 2009 et 2014, la mise en ligne de toute la législation sociale, la mise en place d'un dispositif de traitement instantané des requêtes dénommé «*Le bureau d'accueil virtuel*» à travers l'adresse accueil.cps.ville@cnps.cm, le bureau total, qui est une organisation de travail interne pour la prise en compte immédiate et le traitement des demandes de prestation, l'immatriculation virtuelle ou la possibilité de déposer son dossier d'immatriculation ou de pension n'importe où...

Joseph Zambo repose à Binyenyali

Décédé des suites de maladie le 10 novembre 2015 à Yaoundé, l'ancien directeur général de la CNPS, Joseph Zambo, a été inhumé le samedi 05 décembre 2015 à Binyenyali par Ngoulemakong-Ebolowa en présence des responsables de l'organisme.

Carla Andjongo

Par son érudition, Joseph Zambo a positivement marqué son passage dans le top management de la CNPS entre juillet 1981 et avril 1983. Il a notamment mis en forme le décret relevant le plafond des cotisations sociales, mis en œuvre la branche des Risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles) - jusque-là gérée par les assurances privées - parmi les branches couvertes par la CNPS et permis la création des premiers centres départementaux de prévoyance sociale. Joseph Zambo a été pour le personnel de la CNPS un père ; c'est lui qui a instauré le paiement des frais de mission au personnel et recruté des agents dans tous les coins du pays. Grâce à lui également, le crédit-véhicule, qui était l'exclusivité des contrôleurs de recouvrement, a été étendu à tout le personnel.

Pour cela, il méritait bien un ultime hommage. D'où la présence de la délégation de la CNPS conduite par le Conseiller technique Oben James Agbor, avec à ses côtés, le Conseiller technique Nicolas Nguema et le chef de centre de prévoyance sociale de Yaoundé-Centre, Timothée Eloundou Mfegue.

Oben James Agbor, le représentant du directeur général, a présenté les condoléances les plus sincères de l'organisme aux membres de la famille de l'illustre disparu, tout en la rassurant du soutien du personnel et du directeur général Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, dans cette dure et pénible épreuve. Et d'ajouter : *«Il avait de nombreuses qualités qui suscitaient l'admiration de ses pairs et de ses collaborateurs. Je pense notamment au respect de la chose publique qu'il exprimait par une attitude sobre dans la gestion de la CNPS. Je pense aussi à sa rigueur accrue dans la discipline ; combien de fois ne l'a-t-on vu faire la ronde des bureaux du 1er jusqu'au 10e étage avec le DAG Monsieur Yaya (actuel Lamido de Banyo, Ndlr)»*. Une évocation



Le ministre Joseph Zambo

émouvante, suivie par la famille, les personnalités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles, ainsi que les amis et connaissances de Joseph Zambo.

Ces obsèques ont connu un autre temps fort, quand le gouverneur de la région du Sud, Felix Nguélé Nguélé a, au nom

du président de la République qu'il représentait, élevé le défunt à titre posthume à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

La cérémonie s'est achevée vers 16h 00, sur un air d'Ave Maria, pour laisser place à l'inhumation dans la stricte intimité familiale.

La contribution de la CNPS



Un engagement constant dans la lutte contre le Sida

L'organisme dispose d'un programme fonctionnel au Centre Hospitalier d'Essos, qui profite à ses personnels, leurs familles et l'ensemble de la population.

La Rédaction

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre le SIDA, le mardi 1er décembre 2015, le secrétaire exécutif des Synergies africaines, Jean Stéphane Biatcha, avait été on ne peut plus clair : «Aujourd'hui, 34 millions de personnes sont porteuses du virus dans le monde, dont 26 millions en Afrique. De plus les nouvelles infections à VIH ont baissé de 35% et les décès liés au sida de 41%. Mais la pandémie continue de courir. Et bien malheureusement, les jeunes, notamment les jeunes filles, demeurent les principales victimes».

Un constat qui démontre qu'il s'agit toujours d'une maladie tueuse, malgré le temps qui passe. D'où la mise en œuvre par la CNPS d'un dispositif pour sensibiliser, mais aussi faciliter la prise en charge de ses personnels et de leurs familles. Comme l'explique Aminatou Bengono, assistante sociale au Centre de traitement agréé (CTA) du programme CNPS de lutte contre le SIDA, « le directeur gé-

néral a mis tout en œuvre pour qu'un agent CNPS ne meure pas du VIH-SIDA. Il suffit d'accepter de se faire dépister et d'être pris en charge, sous anonymat». Le programme SIDA de la CNPS, déployé au Centre Hospitalier d'Essos (CHE), a la particularité que tout agent CNPS ainsi que le/la conjoint (e) infecté (e) a droit à la gratuité de la charge virale et du CD4. Trois semaines après son dépistage, tout malade infecté accède directement au traitement. D'autres structures sanitaires donnent l'accès au traitement aux patients, deux mois après le dépistage.

Cette prise en charge est possible, grâce à la convention signée entre le CHE et le Centre Pasteur de Yaoundé, pour que les agents CNPS - sous anonymat - y fassent leurs examens et dépistages, en évitant la stigmatisation. Ces examens également peuvent être prescrits par n'importe quel médecin d'une autre structure. A la seule condition de faire contresigner au CHE leur bulletin d'exa-

men exclusivement par les coordonnateurs du CTA/médecins du travail.

Ce dispositif profite également aux populations, à un coût accessible. En effet, le Centre Hospitalier d'Essos dispose d'un laboratoire de biologie moléculaire inauguré le 27 novembre 2014. Il est logé dans un pavillon de quatre salles abritant un congélateur, un thermocycleur, deux postes de sécurité microbiologique, des accessoires d'extraction et un automate d'immunologie, qui permettent de mesurer la charge virale des personnes infectées par le Vih au moins une fois par an, comme le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), depuis 2013. Car, il faut le souligner, pour être sûr que le malade est bien traité, bien soigné, il faut mesurer la quantité de virus dans son sang.

La CNPS apporte ainsi sa contribution à l'objectif global qui est : «Zéro nouvelle infection, Zéro discrimination et Zéro décès liés au SIDA».



Les deux DG paraphant les documents

CNPS-ECOBANK

Ensemble pour faciliter le paiement des pensions

Les deux organismes ont signé le mardi 17 novembre 2015, une convention de partenariat relative à l'utilisation des cartes prépayées par les pensionnés. C'était au cours d'une brève cérémonie tenue dans la salle du conseil d'administration de la CNPS à Yaoundé.

Thomas Tang

Encore une innovation dans le cadre de la modernisation des modes de paiement des prestations sociales servies par la CNPS du Cameroun. Mardi, 17 novembre 2015, en fin de matinée, l'organisme a signé une convention d'une durée de deux ans renouvelable avec ECOBANK, relative à l'utilisation de cartes prépayées par ses pensionnés. C'était dans la salle du conseil d'administration de la CNPS à Yaoundé, en présence des directeurs adjoints et des hauts responsables des deux structures. Et, aussi, de nombreux journalistes venus s'abreuver à la source de cette collaboration, qui révolutionne les instruments de paiement des prestations sociales et booste la satisfaction des clients de la CNPS.

Pour le directeur général de la CNPS, «c'est un grand soulagement ; car nous pouvons mieux fluidifier nos relations avec les banques et accélérer l'accès de nos clients à leurs droits ». Et Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame de pour-

suivre : « Cette convention est un instrument juridique qui protège non seulement la CNPS et ECOBANK, mais surtout nos clients dont nous nous devons d'assurer le meilleur service possible ». En concluant son propos, le manager a indiqué qu'« il s'agit de traduire la politique de la CNPS qui vise la modernisation des instruments de gestion et en l'occurrence, nos instruments de paiement des prestations sociales ». Ce qui a été qualifié de « décision de gestion très réfléchie » par son homologue d'ECOBANK Cameroun, Moustapha Fall, qui remercie également la CNPS pour la confiance placée en cet établissement financier qui a pignon sur rue dans 35 pays en Afrique. L'administrateur directeur général a également précisé, s'adressant au DG de la CNPS, qu'il faut « donner à César ce qui est à César. Car, la modernisation du mode de paiement (des pensions, ndlr) a été possible sous votre impulsion ».

Et, à vrai dire, toucher les prestations sociales à l'aide des cartes bancaires prépayées ECOBANK SalaryXpress, simples d'utilisation, sécurisées et utilisables dans

tout le réseau de ECOBANK sur le territoire national et dans le Réseau Ecobank en Afrique, 24h/24 et 7 jours sur 7. Les bénéficiaires de la CNPS ne déboursent aucun franc et recevront des cartes prépayées en fonction de leur demande, mais aussi des informations via SMS. Ils pourront également utiliser leurs cartes prépayées (d'une validité de 2 ans, renouvelable gratuitement) dans les 78 distributeurs automatiques d'ECOBANK à travers le territoire, pour toucher leur argent en coupures de 2 000, 5 000 et 10 000 F CFA. Idem dans les cas de consultation de solde, changement de code secret et impression des mini relevés de compte comportant l'historique des cinq dernières transactions. Tout ça, sans dépenser le moindre kopeck ; « sans bourse déliée », pour reprendre les termes du DG d'ECOBANK Cameroun.

Un partenariat gagnant-gagnant entre deux institutions qui aspirent toutes à la modernité vient ainsi de voir le jour, pour le bonheur des clients/usagers de la CNPS et d'ECOBANK Cameroun.



L'attestation d'affiliation remise au DGA CNPS

ASSURANCE
VOLONTAIRE

907 commissionnaires du PMUC déjà affiliés

La présentation de ce bilan fort élogieux a eu lieu le mercredi 28 octobre 2015 à Bafoussam, au cours d'une cérémonie riche en sons et couleurs, présidée par le secrétaire général de la région de l'Ouest, représentant le gouverneur empêché

Simon Meyanga, à Bafoussam

C'est en qualité de partenaire que la CNPS a pris part à l'événement organisé au siège de la direction régionale du Pari mutuel urbain du Cameroun pour l'Ouest. Dans la délégation de l'organisme conduite par Mme le directeur général adjoint, le directeur du Recouvrement, le directeur régional pour l'Ouest et le Nord-Ouest et l'adjoint au chef de centre de prévoyance sociale de Bafoussam. Dans la salle, du beau monde. Du secrétaire général de la région de l'Ouest, au délégué régional du Travail et de la Sécurité sociale,

en passant par le procureur général près la Cour d'appel de l'Ouest, le préfet de la Mifi, le sous-préfet et le maire de Bafoussam 1er... C'est donc tout le gotha administratif de la ville qui a répondu présent à cette cérémonie, concrétisation évidente s'il en est, de la mise en œuvre de la couverture sociale pour tous impulsée par le président de la République, Paul Biya. En termes de prises de parole, deux discours ont ponctué l'événement : celui du directeur général du PMUC d'abord et celui du directeur général adjoint de la CNPS ensuite. Côté PMUC, Paul Louis Tasso s'est dit heureux de

présenter un état des lieux national du processus d'immatriculation des commissionnaires de son entreprise à la CNPS : 907 des 1244 commissionnaires de cette entreprise sont désormais affiliés au régime d'assurance volontaire géré par la CNPS, soit 71 % de cette catégorie de travailleurs. Et pour les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, c'est un total de 198 commissionnaires sur 250 qui sont déjà immatriculés, soit 79,20 % en valeur relative.

Cet état des lieux qui découle, et le DG du PMUC l'a souligné, de la cérémonie de parrainage du 28 janvier 2015 à

Douala. Le directeur général de la CNPS qui avait fait le déplacement, avait alors relevé que « le PMUC est, depuis la publication le 13 octobre 2014, du décret du Premier ministre chef du gouvernement ouvrant la voie à la mise en œuvre au Cameroun de l'assurance volontaire, la toute première entreprise à faire souscrire en masse, ses partenaires extérieurs dont il est évident qu'il se soucie du bien-être et de l'amélioration des conditions de vie ».

Paul Louis Tasso a noté que « devant ces chiffres appréciables, qui reflètent suffisamment la réponse à une attente pressante de la part de nos commissionnaires (...), le PMUC a fait le bon choix, celui d'emboîter le pas à Monsieur le directeur général de la CNPS, à l'origine de cette campagne d'information et de souscription à l'assurance volontaire qui couvre la vieillesse, l'invalidité et le décès (...) ».

Bien entendu, la CNPS est heureuse, a dit le directeur général adjoint, que cette campagne de sensibilisation et de promotion « ait rencontré l'écoute du PMUC, entreprise citoyenne s'il en est, à jour de ses cotisations sociales à la CNPS et qui, au-delà du bien-être de ses travailleurs permanents, s'est donné le challenge de garantir à tous ses commissionnaires une protection sociale ». Lysette Ngatchou a rappelé que « l'instauration du nouveau régime d'assurance volontaire au Cameroun constitue une révolution et marque une avancée sociale considérable dans notre pays ».

Surtout dans un contexte où le régime obligatoire en vigueur jusque-là, excluait les travailleurs de l'économie informelle et les indépendants qui représentent pourtant près de 90 % de la main d'œuvre et de l'outil de production du pays et 55 % du PIB. De sorte, a-t-elle ajouté, qu'« à travers l'offre du régime de l'assurance volontaire, le gouvernement répare une injustice sociale ».

Le directeur général adjoint de la CNPS a donc tout naturellement félicité les dirigeants du PMUC dont « le souci d'assurer les vieux jours de leurs



«Vous êtes affiliés à la CNPS, cela veut dire que vous êtes désormais des clients à part entière de notre organisme. Vos vieux jours sont désormais assurés et notamment votre retraite»

commissionnaires épouse parfaitement la mission institutionnelle de la CNPS, unique organisme en charge de la prévoyance sociale au Cameroun, qui a pour objet d'assurer la prise en charge de tous les travailleurs camerounais quels que soient leurs catégories socioprofessionnelles et leur métier dans le régime qu'elle gère».

Aux commissionnaires, elle a dit en guise de bienvenue : « Vous êtes affiliés à la CNPS, cela veut dire que vous êtes

désormais des clients à part entière de notre organisme. Vos vieux jours sont désormais assurés et notamment votre retraite ». Et Mme Ngatchou de rassurer : « Vos droits sont garantis par une institution à la solidité financière établie, à l'expérience avérée et à l'expertise éprouvée ».

Avant de recevoir l'attestation d'affiliation des 907 commissionnaires du PMUC à la CNPS, le directeur général adjoint a invité les responsables des autres entreprises commerciales à suivre « le bon exemple du Top management du PMUC pour l'amélioration des conditions de vie de leurs travailleurs et l'accroissement subséquent de la productivité de leurs entreprises ».

Prélèvement à la source, la règle ?



Les membres du comité en conclave

C'est, en tous cas, la tendance qui se dégage des travaux de la 13^è session du comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord déterminant les modalités de garantie et d'apurement des dettes des communes vis-à-vis de la CNPS.

Thomas Tang

Suite à la signature en 2011, d'un protocole d'accord relatif à l'apurement de la dette des communes vis-à-vis de la CNPS, un comité de suivi et d'évaluation avait été créé, avec la CNPS et le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) au centre des transactions financières. C'est ainsi qu'en collectant les centimes additionnels des communes (CAC) et autres taxes soumises à péréquation, et en accord avec leur association Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), le FEICOM extrait depuis 2012, la part réservée aux cotisations sociales qu'il reverse à la CNPS.

Tenus dans la matinée du jeudi 4 juin 2015 au siège de la CNPS, précisément dans la salle du Conseil d'administration, les travaux de la 13^è session du comité de suivi et d'évaluation ont permis de se rendre compte que cette modalité devient de plus en plus prisée par les communes. Il faut dire qu'elle porte des fruits. Au cours du 1^{er} trimestre

2015, le FEICOM, par la voix de son représentant Francis Tsala Mani, indique avoir recouvré « 214 356 555 F, déjà déposés à la paierie générale du Trésor pour le compte de la CNPS ». Par ailleurs, les paiements concernant les 3^è et 4^è trimestres 2014, respectivement de 69 861 202 F et 89 605 549 F ont été effectués. Avec le recouvrement effectif du nouveau montant collecté par le FEICOM, la CNPS aura perçu dans le cadre de l'apurement de cette dette, depuis le début des travaux du comité au deuxième trimestre 2012, la somme de 1 798 242 414 F.

Seulement, le reste de la dette à apurer est de 625 812 342 F, sous réserve de nouvelles contraintes. De même, soixante-douze (72) communes sur 360 sur le territoire national, pourtant en règle jusque-là, ont contracté de nouvelles dettes au cours du 1^{er} trimestre 2015. Ce qui porte à croire que ces communes ne souhaitent pas reverser elles-mêmes leurs cotisations sociales directement à la CNPS, mais plutôt par le

biais du FEICOM. « Non, ce n'est pas une règle. Les communes doivent elles-mêmes reverser leurs cotisations sociales à la CNPS. Attendre que ce soit le FEICOM qui le fasse, alors que ce n'est pas son rôle originel, est une forme d'incivisme ! » s'est indigné Florent Zibi Ondoua, directeur du recouvrement et représentant du directeur général de la CNPS, à l'égard des communes concernées. A cet effet, Auguste Abessolo Zambo, représentant du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation prône l'indulgence de la CNPS jusqu'aux paiements du 2^{ème} trimestre 2015 ; car, a-t-il dit, « certaines sont de la zone septentrionale du pays, et ont eu des difficultés suite aux récentes activités terroristes de la secte Boko Haram ».

Parmi les résolutions fortes de la session, celle qui veut que, désormais, le FEICOM transmettra à la CNPS la copie de l'ordre de virement des cotisations sociales des communes.

COMMISSION DE
CONTRÔLE DE L'AISS

Hortense Asim Abisone, présidente !

Le directeur des Finances et du Patrimoine de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) du Cameroun a été élu le 1er juillet 2015.

Thomas Tang

La CNPS du Cameroun a commencé le second semestre 2015 en beauté. Le 1er juillet, son directeur des Finances et du Patrimoine, Hortense Asim Abisone, a été élue aux prestigieuses fonctions de présidente de la Commission de contrôle de l'AISS. Une bonne nouvelle qu'il faut saluer et célébrer à sa juste valeur, d'autant que c'est la toute première fois dans l'histoire de l'AISS, que la Commission de contrôle est dirigée par une africaine... et une femme ! Bien évidemment, l'élection à ce prestigieux poste résonne comme une consécration. Celle d'une dame à la compétence établie et dont le dynamisme vient ainsi d'être reconnu sur le plan international. La politique de la promotion de la femme à la CNPS, mise en place par le directeur général Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, porte donc des fruits.

Hortense Asim Abisone a été recrutée à la CNPS le 21 août 1998 comme cadre financier. Celle qui occupe le poste de directeur des Finances et du Patrimoine depuis le 03 mars 2009, a auparavant été chef de service de la Trésorerie (2000-2002) et chef de département à la division financière (2002-2009). Titulaire d'un DESS en banque et finances internationales de l'université du Havre ; diplôme obtenu avec mention Bien, « DFP », comme on l'appelle, s'est toujours distinguée par le travail et le sens de la perfection. Elle a largement contribué entre autres, avec ses équipes, à l'augmentation des réserves de trésorerie de l'organisme (de 13 milliards de F en 2008 à 74,5 milliards de FCFA en 2014, ndlr). Madame Asim Abisone a notamment préparé le premier budget programme de la CNPS, initié la mise en place d'un système de gestion des stocks à flux tendus, piloté les opérations de suivi des engagements budgétaires et celles de contrôle a priori des dépenses budgétaires. Elle a également élaboré le compte administratif et les états financiers de l'organisme, les travaux de fin d'exercice avec le commissaire aux comptes, confectionné le premier budget de trésorerie de la CNPS en 2001 ; mis en place le système d'unicité de



Mme Asim, la fierté de la CNPS

caisse en 2001 ; rattrapé et mis en conformité les comptes de l'organisme selon les normes CIPRES en 2002-2003 ; etc. Difficile cependant de clore cette liste des réalisations, sans évoquer sa contribution, ô combien déterminante, comme chef de service du marché des travaux de réhabilitation de « l'immeuble Emergence » (immeuble ministériel n°1, ndlr). Des faits d'armes qui ont conduit celle qui est aujourd'hui la présidente du comité de suivi des projets de la CNPS, dans le cadre du plan stratégique 2013-2017, à son élection au poste de vérificateur des comptes titulaire de la commission de contrôle de l'AISS, qu'elle préside désormais.

Pour rappel, l'AISS regroupe 340 caisses et organismes de sécurité sociale de plus de 150 pays de la planète. La commission de contrôle est le quatrième organe statutaire de l'association avec le Bureau, le Conseil et l'Assemblée générale. Elle examine les comptes de l'association ainsi que les états

financiers et le rapport annuel, tout en vérifiant que toutes les opérations financières ont été conformes au règlement financier. Avec cette élection historique, l'association confirme sa confiance envers le Cameroun qui abrite depuis 2011, le siège de son bureau de liaison pour l'Afrique centrale. Le pays de Paul Biya remporte-là, un autre laurier sur la scène internationale, tandis que la CNPS ajoute une étoile à la désormais longue liste de distinctions internationales. Un témoignage éloquent de la qualité de son management actuel et la reconnaissance des qualités professionnelles, de l'expertise et du sérieux de l'élue. Pour la direction générale de l'organisme, Hortense Asim Abisone « honore, par cette élection, non seulement la CNPS, mais aussi le Cameroun et l'Afrique ». La nouvelle présidente s'est dite « prête à œuvrer pour que la commission de contrôle de l'AISS gagne en compétitivité, performance et modernité ».

Le DG à Messa-si

Noël Alain Olivier Mekulu a visité, le vendredi 14 août en mi-journée, les installations du restaurant ouvert un mois plus tôt au centre de prévoyance sociale de Messa-si à Yaoundé.

Simon Meyanga



Un tour au restaurant du CPS

C'est une vraie surprise du chef, que le directeur général Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a réservée, à la veille de l'Assomption, aux personnels du CPS de Messa-si, en arrivant sans se faire annoncer ! Le manager entendait ainsi, en dehors de tous les flonflons et autres artifices qui auraient pu édulcorer les clichés... naturels

d'une telle descente sur le terrain, toucher du doigt la réalité du fonctionnement de cette nouvelle structure, dont il a autorisé l'ouverture un mois auparavant.

Dans la suite du DG, le directeur des Finances et du Patrimoine, le directeur des Ressources humaines et le chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction. Gladys Mofor, le chef de centre, pas en-

core totalement remise de l'effet de surprise, a présenté le restaurant, pièce par pièce, sous le regard étonné des personnels, surpris en plein repas. Réactions Joseph Wanang, le chef de bureau des PVID et Abiba Saguia, décompteur des prestations. Aucune inquiétude donc sur la qualité des plats servis. Les règles d'hygiène et de salubrité sont respectées ; un dossier médical en bonne et due forme est d'ailleurs exigé aux restauratrices. Tout est surveillé et encadré.

Le menu est varié et à la hauteur de toutes les bourses. Les personnels n'ont que l'embarras du choix, entre le plat de «Sanga» à 500 francs CFA, de sauce d'arachide à 600 francs CFA, de poisson à 750 francs CFA et de viande de porc ou de brousse à 1 000 francs CFA... Il y a là, de quoi intéresser tous les palais ; de quoi réveiller toutes les papilles gustatives. Le DG et sa délégation n'y ont pas résisté, qui ont goûté aux délices du «Sanga», aux côtés des personnels.

L'ouverture de ce restaurant participe de l'amélioration du cadre et des conditions de vie et de travail des personnels. D'où le «*feed-back positif*» parvenu au chef de centre, à qui les personnels ont proposé d'adresser une lettre au directeur général pour lui dire «*MERCI*» !

ESSOS HOSPITAL (CHE)

Towards a new partnership

The visit of a team of Tunisian physicians at CHE on Tuesday 9 June 2015, augurs a future partnership between the CNPS Hospital Facility and the International Hospital Centre of Carthage in Tunisia.

Marie Paulette Mimbang

The Tunisian delegation, led by Dr. Boubaker Zakhama, Chief Executive Officer of the International Hospital Centre of Carthage who arrived in Cameroon within the framework of the Professional Days of the health sector, visited Essos Hospital on Tuesday, 9 June 2015. It was no coincidence that he chose to start his tour in CHE, before any other health facility in the country. News of the complete renovation of its technical platform, the permanent recycling of its practitioners, modernisation of the system of management and certain technical feats like the closed-bellied operation have gone round the world. Within the structure located in Yaounde, Avenue Germain, at Essos neighbourhood, the Tunisian team was welcomed by the Director, Caroline Edjangue and her close collaborators. The guided tour allowed to finger-touch the functions of pediatrics, laboratory, medical imaging, gynecology, neonatology, molecular biology, orthopedics and emergency services, in particular. A quick but rich tour in terms of exchanges, at the end of which, Dr. Boubaker Zakhama said he was «*very astonished not only by the construction of the hospital, services that are well maintained, but also the*



D/CHE, with the visitors, after the guided tour

number of services delivered to patients.» With these good impressions in mind, he said : «*The International Hospital Centre of Carthage will soon start cooperation with Essos Hospital.*»

The International Hospital Centre of Carthage is a high standard health facility, inaugurated on 28 November 2014, and operational since 1 December of the same year. It is distinguished by its large in-take capacity (250 beds) and the optimal distribution of its spaces of exploration and health care ; with high performance and innovative technical platform : a central surgical

unit with 11 operating rooms and a sterilisation centre designed according to international standards. Future partnership with this type of health facility is what the Director of CHE was keen about. «*I am honoured by the choice of our structure by the Chief Executive Officer of Carthage. With a partnership agreement, we will be able to transfer patients to the International Hospital Centre of Carthage, to benefit support from an efficient technical platform that meets the needs of many medical and surgical specialties*», she said, before taking leave of her visitors.

«Le footballeur a droit à la protection sociale»



Le footballeur doit être affilié à la CNPS

C'est l'essentiel du message de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame à la cérémonie de remise des prix du « joueur du mois Synafoc », une initiative du Syndicat national des footballeurs camerounais.

Simon Meyanga

Le jeudi 02 juillet 2015 à Douala, le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale est venu célébrer la performance sportive.

Choisi par les organisateurs, pour remettre le prix du « Joueur du mois de mai en ligue 1 » à Alphonse Kuate de Fovu club de Baham, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, a passé un message à la fois d'espoir et d'avenir. En présence du représentant du gouverneur du Littoral, du général Pierre Semengue, président de la Ligue nationale de football professionnelle, de l'ambassadeur itinérant Albert Roger Milla, président d'honneur du Synafoc, des joueurs et de nombreux dirigeants de clubs de football, le DG a dit ce que la CNPS fait pour les footballeurs camerounais. Il a relevé que la signature en



2011, de la convention Minsep-CNPS-Fécafoot-AFC (devenu Synafoc) ne vise

rien d'autre qu'à « apporter la protection sociale aux footballeurs camerounais, qui sont des travailleurs au même titre que les autres ». Un statut qui implique davantage de considération pour le footballeur et surtout, lui ouvre la voie au bénéfice d'une couverture sociale. Notamment, en matière de risques professionnels, et Dieu sait s'il y en a en football ; en matière également de prestations familiales et de pension vieillesse, d'invalidité et de décès. « A condition et à condition seulement que le footballeur soit affilié à la CNPS (responsabilité qui relève des dirigeants de clubs) et que les responsables de clubs reversent tous les mois leurs cotisations sociales » a-t-il rappelé.

Un message par lequel la CNPS entend convaincre les syndicats et l'ensemble des acteurs du football de rejoindre le régime de protection sociale en vigueur.

Le paiement en nature des pensions est effectif dans les 33 centres de prévoyance sociale de l'organisme sur le territoire national, depuis le 12 juin 2015.

La CCT crée un secrétariat social à Mbalmayo

La convention entre la Confédération camerounaise du travail (CCT) et la CNPS, a été signée le 18 septembre 2015 au terme d'une campagne de sensibilisation à l'assurance volontaire dans le département du Nyong et So'o.

Carla Andjongo



Objectif : élargissement de la couverture sociale

P principal point de la cérémonie présidée le 18 septembre 2015 à Mbalmayo par le directeur adjoint du Recouvrement, représentant le directeur général de la CNPS, la signature de la convention de partenariat CNPS/CCT. Laquelle met en place, sous le label des deux organismes, un secrétariat social rattaché au Cps de Mvog-mbi. Dotant ainsi le département du Nyong et So'o d'une cinquième structure du genre, après Ossende, Fouda, MC2 et Renaprov S.A. C'est le résultat d'une campagne de sensibilisation de proximité de trois jours (16-18 septembre 2015) dans le département du Nyong et So'o. Campagne organisée à l'initiative de la Confédération camerounaise du travail (CCT), avec l'accompagnement technique de la CNPS et l'encadrement des autorités administratives.

Environ 1 000 personnes issues des localités de Nkolmetet, Mengueme, Ngo-medzap et Mbalmayo ont reçu des explications sur le bien-fondé, les procé-

dures et les avantages de l'assurance volontaire. Des moyens de communication de masse ont été mis à contribution, à travers deux émissions interactives en langues française et ewondo à Radio Femme de Mbalmayo. Une centaine de convaincus ont fait acte de candidature à l'immatriculation.

Le représentant du directeur général a félicité et remercié les équipes pour le travail effectué. Jean Pierre Begoude s'est dit heureux que la CCT soit « la première confédération syndicale à répondre à l'appel lancé le mercredi 22 octobre 2014 par le directeur général de la CNPS ». Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, lançant la campagne de sensibilisation à l'assurance volontaire, avait alors invité les syndicats à servir de relais auprès de leurs adhérents, pour leur apporter la bonne nouvelle.

L'assurance volontaire est le plus récent des services de la CNPS, qui permet aux travailleurs jadis exclus du système de

couverture sociale camerounais d'avoir accès. Les travailleurs de l'informel, des professions libérales et les anciens assurés sociaux désireux de compléter leurs mois d'assurance ont ainsi l'opportunité de bénéficier, à leur retraite, des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès.

A titre de rappel, un secrétariat social est une structure de proximité qui accompagne la CNPS dans son objectif d'élargissement de la couverture sociale au Cameroun, en jouant le rôle de centre d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement des personnes éligibles à l'assurance volontaire. Chaque secrétariat social nécessite l'agrément de la CNPS. Sa rémunération se fait sur la base de 10% de cotisation sociale mensuelle de l'assuré volontaire, sans être inférieure à 500 F ni excéder 2 100 F par assuré volontaire dépisté et immatriculé, comme le stipule la délibération n°10/2014/CNPS/PCA du 28 novembre 2014.

Des facilités d'équipement pour les personnels !

La direction générale de l'organisme vient de signer une convention avec la Société Camerounaise d'Équipement (SCE).

La Rédaction



Les personnels de la CNPS bénéficient d'une nouvelle possibilité d'acquisition d'équipements de maison. Oui, acquérir désormais un frigo, un congélateur, un salon, un téléviseur, etc., va désormais être aisé pour eux, grâce à la nouvelle convention de vente à crédit d'équipements signée entre la CNPS et la Société Camerounaise d'Équipement.

La nouvelle convention, expliquée dès le 1er septembre 2015, profite à toutes les catégories socioprofessionnelles. Elle participe de la volonté du top management de l'organisme d'améliorer de manière permanente et substantielle, les conditions de vie et le cadre de travail de ses agents. Car, l'expérience l'a démontré : des personnels bien traités, ont un rendement meilleur au sein de l'entreprise.

C'est également une expression majeure de la crédibilité de la gestion de la CNPS, pierre angulaire de la solidité financière actuelle. Le fin mot, c'est que la CNPS inspire confiance. De même que les assurés sociaux n'ont aucune crainte, aucune inquiétude quant à la sécurité de leurs cotisations sociales, les partenaires de la CNPS peuvent dormir tranquille. Ils peuvent faire affaire en toute confiance avec la Caisse nationale de prévoyance sociale.

Les facilités que la direction générale de la CNPS accorde ainsi aux personnels à travers la SCE ouvrent la voie à bien d'autres, probablement à celles relatives à l'accès à la propriété foncière et même, pourquoi pas, au logement décent, notamment à travers un organisme tel que le Crédit Foncier du Cameroun, dont la CNPS est mem-

bre du Conseil d'administration ! Normal dans ces conditions, que les uns et les autres se frottent les mains de... plaisir.

On le voit bien, la CNPS du Cameroun n'a rien d'un enfer tel que certains avaient tenté de le faire croire. On y rêve d'un bel avenir, avec une flopée d'avantages et une liste déjà bien longue de facilités accordées à un personnel compétent. Ils vont de l'augmentation de la masse salariale (24,1 milliards en 2008 contre 30,2 milliards en 2014) au paiement de primes diverses, en passant par la couverture santé des personnels et de leurs familles avec, en ce qui concerne l'évacuation sanitaire de certains agents, 50% supportés par la CNPS ; etc. Pour la direction générale, la modernisation de l'organisme passe aussi par le bien-être des personnels.



aisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund



AGRICULTURE



CARPENTRY



CALLBOX



MEDICINE

With CNPS,
let us contribute now for a
**life - long retirement
pension!**

Take an appointment at the nearest **Social Insurance Fund Centre**



You will never live alone !



Les chiffres de la performance

Gâce à un système interne de veille financière et la mise en place d'une gestion efficiente, les réserves de trésorerie de la CNPS sont passées de 13 milliards de F en début 2008 à 79 milliards de F. Globalement, la CNPS dispose au 30 novembre 2015, d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 116 milliards de francs CFA répartis en deux catégories : le premier groupe comprend les dépôts à terme (DAT), les actions et obligations évalués à 79 milliards de francs CFA, et un second groupe qui comprend des investissements immobiliers de l'ordre de 37,2 milliards de francs CFA.

Ces chiffres sont révélateurs des progrès réalisés par la Caisse nationale de prévoyance sociale depuis sept ans. Les diverses avancées opérées donnent égale-

ment la pertinence d'une gestion efficace et efficiente ; laquelle a permis de réaliser des économies substantielles et d'opter ainsi pour de grands investissements immobiliers intelligents, pour mieux sécuriser les réserves et préparer l'avenir.

Focus sur les éléments conducteurs de ces résultats, dans les domaines du recouvrement, du paiement des prestations sociales, de l'optimisation du système d'information et de la gestion des établissements hospitaliers, ainsi que la modernisation de la gestion des ressources humaines et du patrimoine immobilier.

Dossier réalisé par Simon Meyanga, Thomas Tang, Marie Paulette Mimbang, Laurentine Ekobena et Damien Omoloma

Des chiffres à la hausse

Malgré la dette de l'Etat (160,5 milliards), celle des entreprises et des établissements publics (40 milliards) et celle des entreprises privées (20 milliards), la CNPS a atteint un taux de recouvrement des cotisations sociales supérieur à 70%.

C'est un secret de polichinelle, les cotisations sociales des travailleurs, sont la principale source de financement de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) du Cameroun. Dans le cadre de l'assurance obligatoire, il revient aux employeurs, qui immatriculent et télédéclarent leurs salariés, de collecter et de reverser l'intégralité de leurs cotisations sociales auprès de la CNPS. La CNPS est donc tenue, de par la loi, de recouvrer ces cotisations sociales si elle veut faire face à ses engagements.

Partis de 72 362 000 FCFA en 2008, les chiffres du recouvrement des cotisations sociales sont passés à 79 310 000 FCFA en 2009, 89 050 000 FCFA en 2010, 91 791 000 FCFA en 2011, 95 951 000 FCFA en 2012, 101 422 000 FCFA en 2013 puis 109 892 000 FCFA en 2014 et un peu plus de 106 milliards de FCFA au 30 novembre 2015. Une évolution constante qui découle de la conjonction d'initiatives managériales remarquables : encaissement des cotisations sociales via le système bancaire, décentralisation de l'immatriculation des employeurs, intensification de la formation des agents du corps du recouvrement et amélioration de leur statut et de leur rémunération. Il convient également d'évoquer la mise en place d'une politique de précontentieux rigoureuse, le renforcement et l'intensification des procédures de recouvrement, l'automatisation des activités de contrôle, la mise en place d'un système de télédéclaration (avec 51% des employeurs actifs télédéclarant de manière régulière, ndr), mais aussi



Evolution de l'encaissement des cotisations sociales depuis 2008

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ/2008
72 362	79 310	89 050	91 791	95 951	101 422	109 892	+70%

l'assainissement des fichiers, l'intégration des catégories socioprofessionnelles partiellement ou non encore couvertes, le croisement des fichiers avec l'administration fiscale, l'intensification des contrôles employeurs, etc.

Au cours de la même période, le nombre d'employeurs actifs est passé de 30 294 à 35 062 après assainissement du fichier. La dette des employeurs se situe à 70,4 milliards de FCFA, en augmentation de 12% par rapport au 1er janvier 2008 (62,8 milliards de F). Le remboursement de la dette de l'Etat, dans le cadre des conventions qui le lient avec l'organisme, ont aussi été une source de collecte de fonds. Les recettes sont passées de 48 milliards de F au 1er

janvier 2008 à 2,9 milliards francs au 31 décembre 2014, soit une baisse de 94% sur la période, sans aucune influence négative sur le fonctionnement de l'organisme. Toute chose qui n'exonère pas l'Etat de son obligation de respecter sa signature et de rembourser sa dette vis-à-vis de la CNPS. En effet, le solde au 31 décembre 2014 de la dette de l'Etat dans les livres de la CNPS est de 160,5 milliards de FCFA, auxquels il convient de rajouter les 14,4 milliards, dus par la Société de recouvrement des créances du Cameroun (SRC), que l'Etat entend prendre à son compte. En outre, la CNPS reste toujours dans l'attente de l'intégration d'une dette de plus 40 milliards due par les entreprises et établissements publics.

Le chiffre
106 milliards
 de FCFA et plus, recouverts en termes de cotisations sociales au 30 novembre 2015



COMME MOI,
 ASSUREZ VOS VIEUX JOURS EN SOUSCRIVANT À
**L'ASSURANCE RETRAITE
 VOLONTAIRE!**



Plus d'infos, mail : cnps.cameroun@cnps.cm
 Ou dans le Centre de prévoyance sociale le plus proche

NPS You will never live alone!

Des milliers d'assurés sociaux sont passés à la caisse ; avec, en plus, une maîtrise du nombre de bénéficiaires et des dépenses techniques liées à la gestion de la branche.

"T

ant que la CNPS existe, elle paiera toujours les prestations sociales aux travailleurs ou à leurs ayants droits » disait, confiant, le directeur général de la CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame au cours d'une de ses sorties médiatiques. Le manager le savait, il avait mis en place des outils de gestion appropriés pour garantir le paiement sur le très long terme, des prestations sociales. Cela, à travers une politique habile d'investissement et de placements.

Sur la période 2008-2014, le nombre de bénéficiaires est passé de 354 098 à 476 213 au 31 décembre 2014. Au 30 novembre 2015, 182 466 bénéficiaires avaient déjà été payés à concurrence de 68.810.168.635 FCFA. L'on note également une maîtrise globale des dépenses techniques et des bénéficiaires concernés. Ainsi, les dépenses de la branche des prestations familiales sont passées de 7,4 milliards de FCFA à 7,08 milliards de FCFA. La maîtrise des charges de cette branche est le résultat de l'opération de vérification de l'authenticité des pièces d'état-civil (OVAPECS) lancée en 2010, et pour laquelle la CNPS a reçu un certificat de mérite, décerné par l'Association internationale de sécurité sociale (AISS) en 2011. En ce qui concerne les risques professionnels, les dépenses sont passées de 3,1 milliards de FCFA à 2,9 milliards de FCFA, alors que le nombre de bénéficiaires est passé de 3 940 au 1er janvier 2008 à 7 605 au 30 novembre 2015. La maîtrise des dépenses dans cette branche est principalement le résultat de la révision médicale des rentes, effectuée désormais annuellement, et de la mise en place de partenariats à moindre coût, pour la prise en charge des accidentés du travail. Les dépenses de la branche des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID) quant à elles, sont passées de 44,3 milliards de FCFA à 58,8 milliards de FCFA au 30 novembre 2015. Le nombre de pensionnés payés est passé de 74 753 à 98 582 dans la même période. Le paiement des rappels est désormais systématique à tous les nouveaux bénéficiaires. De même, des mesures d'assouplissement ont per-

mis de payer au cours de 03 dernières années, plus de 3 milliards de francs à 1 750 personnels des communes et autres assurés sociaux dont les employeurs restent redevables d'arriérés de cotisations sociales, sous certaines conditions. L'ensemble des rappels en mémoire validés ont été également apurés, soit plus de 18 milliards francs. Par ailleurs, depuis 2009, les pensionnés titulaires d'un compte bancaire perçoivent leur pension mensuellement et non plus trimestriellement. De même, grâce aux mesures d'incitation adoptées, le taux de bancarisation des pensionnés est passé de 0,27% au 1er janvier 2008 à 98% au 30 novembre 2015 (dont 9% par porte-monnaie électronique). L'initiative, présentée au concours des bonnes pratiques de l'AISS, a permis à la CNPS de recevoir un certificat de mérite en décembre 2014. En général, la branche des PVID représente 86% des dépenses des prestations sociales, contre 10% pour les PF et 4% pour les RP. La branche des PVID comprend, en terme d'effectifs, 54% des bénéficiaires, 42% pour les PF et 4% pour les RP. Les efforts faits pour la rentabilisation des activités de support, qui ont contribué à hauteur de 48% au résultat de l'entreprise en 2014 (contre 6% en 2007, ndr), par exemple, sont à saluer. En attendant l'aboutissement annoncé du processus de révision de la législation sociale en vigueur, destiné à adapter les paramètres de gestion technique à la réalité, tel que recommandé par l'étude actuarielle réalisée à cet égard.



Payements assurés

Evolution du paiement des prestations sociales depuis 2007

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ/2007
PF	7 480	8 470	7 429	7 296	6 935	6 507	6 523	5 791	-23%
RP	3 120	4 019	2 619	3 234	2 765	2 502	2 446	2 587	-17%
PVID	44 303	48 250	47 858	52 099	54 547	53 395	57 999	62 156	+40%
Total	54 905	60 740	57 899	62 630	64 248	62 404	66 968	70 534	+28%

bre 2015 (dont 9% par porte-monnaie électronique). L'initiative, présentée au concours des bonnes pratiques de l'AISS, a permis à la CNPS de recevoir un certificat de mérite en décembre 2014. En général, la branche des PVID représente 86% des dépenses des prestations sociales, contre 10% pour les PF et 4% pour les RP. La branche des PVID comprend, en terme d'effectifs, 54% des bénéficiaires, 42% pour les PF et 4% pour les RP. Les efforts faits pour la rentabilisation des activités de support, qui ont contribué à hauteur de 48% au résultat de l'entreprise en 2014 (contre 6% en 2007, ndr), par exemple, sont à saluer. En attendant l'aboutissement annoncé du processus de révision de la législation sociale en vigueur, destiné à adapter les paramètres de gestion technique à la réalité, tel que recommandé par l'étude actuarielle réalisée à cet égard.

Le paiement des rappels est désormais systématique à tous les nouveaux bénéficiaires. De même, des mesures d'assouplissement ont per-

Le chiffre
68.810.168.635
de FCFA de prestations sociales payées
au 30 novembre, pour l'exercice en cours.

Security and speed

The new information system has allowed the development of reliable and beneficial trade applications for clients of the Institution.

For every social security institution to become modern, it is necessary to optimise the information system. That of CNPS was established, overwhelmingly by internal human resources, with orientation to users and better guarantees of security, reliability, traceability, speed and availability of data. This new information system which is up to modernity allowed the automation of the processing of most activities. Since 2009, several applications have been put into operation, including «*Sapelli OM*» for the automated management of mission orders, «*Sapelli Energizer*», for the processing and settlement of benefits, registration of employers and the insured, management of contributors accounts and employers, collection of contributions, monitoring of moratorium and management of pre-litigation. Moreover, «*Sapelli-loyers*» is used for the management of rents from rental property ; «*Sapelli-compta*» for processing real-time accounting, «*Sapelli-mail*» for internal mail, including huge reduction in the consumption of paper and ink. «*Sapelli-émargement*» for managing of attendance and punctuality of personnel, «*Sapelli-paiement*» which is the specific pension payment module (being integrated in «*Sapelli-Energizer*»), online declaration of employed personnel (DIPE), by which employers can make their monthly declarations of employed personnel and remuneration through the Internet, online pre-registration gives the possibility to register online before submission of the physical file and online consultation of individual accounts with the possibility of monitoring the payment of social contributions by his employer (or yourself) and updating your personal account. It should also be noted that since 2010, 33 social insurance centres of the Institution are interconnected to the Head Office. For instant information to its clients on its procedures, CNPS has an active website (www.cnps.cm),



email : cnps.cameroun@cnps.cm, Twitter pages: @CnpsCameroun and facebook : www.facebook.com/CNPS. In the same vein, the weekly meetings of the Head Office, «*Conférence du lundi*» or CDL, are done in videoconference with the Regional Directorates. An initiative also rewarded by the ISSA in 2011. The information technology revolution has also boosted the mana-

gement of hospitals, thanks to the integrated hospital management system (SIGHO) implemented since 2011. Similarly, the Electronic Document Management (GED-LAD) has been operating in Douala and the Head Office, which should, by the end of 2017, lead to complete dematerialisation in professional activities, as well as archives and mail in particular.



Le DG, avec le personnel du CPS de Bouéa Mile 17

RESSOURCES HUMAINES

Maîtrise des effectifs et formation

Il n'y a de richesse que d'hommes. Le Top management de la CNPS l'a compris, qui a placé au centre de ses préoccupations administratives, la maîtrise des effectifs et le renforcement des capacités des personnels.

Dans les organismes de sécurité sociale qui tutoient la modernité, la gestion des ressources humaines est une priorité. Surtout dans un contexte où l'exigence du respect des normes internationales, notamment en matière de maîtrise des charges de fonctionnement et de personnel s'imposent.

Et la CNPS du Cameroun ne veut plus continuer à payer de lourdes amendes à la Conférence internationale de prévoyance sociale (CIPRES), du fait du dépassement des normes internationales acceptables en la matière. C'est pourquoi la direction générale a choisi de privilégier l'arrimage en douce, tout en tenant compte des lois et conventions déjà en cours. A cet effet, l'organisme a dû aller puiser dans une batterie de réformes et d'innovations initiées par son directeur général, pour amortir tant soit peu les charges, sans toucher aux acquis du personnel. Les opérations de vérification de l'authenticité des diplômes et de départs volontaires, ont permis à la CNPS de se séparer de près de 500 agents et, ainsi, de réaliser des économies substantielles. Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2015, les effectifs à la CNPS sont passés de 3 950 à un effectif moyen de 3 123 personnel ; soit une baisse globale de 18% !

Bien plus, l'option du MPO «Manage-

ment par objectif» prise par la direction générale, a induit une série d'innovations à effets directs et avantageux, tant sur le personnel que sur l'organisme. Le domaine de la formation, particulièrement, a pris de l'envergure pour occuper les avant-postes dans la stratégie managériale. Il fallait s'approprier la technologie et pouvoir se hisser aux standards internationaux, à travers un système d'information entièrement rénové. L'utilisation de multiples applications informatiques dans le traitement de données est de mise; avec une seule finalité : «l'amélioration constante de la qualité du service». Il fallait donc former et recycler le personnel en charge de porter cette vision managériale prospective adossée sur des planifications quinquennales. Le plan stratégique et l'outil de pilotage, le Ratio composite, exclut la navigation à vue et inscrit résolument la CNPS dans la modernité.

Le taux d'encadrement des personnels est passé de 17% en 2007 à 21,47% au 31 décembre 2015, soit 1 646 agents de maîtrise, 644 cadres, 346 employés et

364 employés de bureau. Précision importante : le relèvement significatif du nombre de cadres, voire de responsables de conception, traduit l'option prise, de systématiser l'innovation en vue de hâter le processus de modernisation de l'organisme. C'est ainsi que, dans une optique de renforcement des capacités du personnel, les dépenses annuelles liées à la formation ont augmenté de 40%, passant de 121 millions de francs au 1er janvier 2008 à 169 millions de francs au 31 décembre 2014 ; soit des dépenses cumulées de 2,8 milliards de francs entre 2008 et 2014 ! Durant cette période, des formations spécialisées et générales ont été organisées pour la mise à niveau de toutes les classes socioprofessionnelles des personnels (bureautique, management, budget, comptabilité, prestations, recouvrement, management, actuariat, sécurité informatique, etc.). Par ailleurs, pour encourager le travail en équipe et la saine collaboration, la direction générale a organisé deux éditions d'olympiades sportives en 2011 et 2014 à Yaoundé. De même, des mini-olympiades ont été organisées en mai et novembre 2015 à Yaoundé et à Bouéa, dans le but de préparer les sportifs de la CNPS au grand rendez-vous de Bamenda en 2016. Et pour garantir la santé des personnels au travail, des Comités d'hygiène et de sécurité au travail sont fonctionnels.

Le chiffre

26,9 milliards
de FCFA de salaires bruts annuels
payés à 3 123 personnels en 2015

Des avantages à la pelle

Les conditions de vie et de travail des personnels de la CNPS sont en constante amélioration. Les agents bénéficient de ce que les employés des autres entreprises assimilent à un «*traitement princier*».

Les chiffres sont de nature à faire pâlir de jalousie, les travailleurs des autres entreprises. Les salaires bruts annuels du personnel au 31 décembre 2015 sont de 26,9 milliards de FCFA (hors départs volontaires), contre 24,1 milliards de francs au 1er janvier 2008. Pour des effectifs passés de 3 950 en janvier 2008 à 3 123 au 31 décembre 2015, on se serait attendu à ce que le montant des charges salariales baisse avec le nombre d'agents. La vérité est que les chiffres de 2015 viennent mettre en exergue l'augmentation réelle de la masse salariale, due aux augmentations automatiques prévues par la loi et les conventions collectives : avancements, ancienneté, revalorisations...

Pour le Top management de la CNPS, on est en droit d'attendre un rendement meilleur d'un personnel bien traité. C'est la raison pour laquelle les avantages accordés au personnel ont été revus à la hausse. C'est le cas des primes pour travaux spéciaux, qui constituent une motivation suffisante de promotion de l'excellence. En fait, il s'agit de récompenser tout agent qui se distingue dans l'exercice de son travail. Ces avantages sont, à n'en point douter, l'expression d'une volonté managériale d'assurer le niveau de performance de chaque personnel, dans le cadre de la modernisation de la CNPS.

Le système actuel des avancements automatiques des personnels, tous les deux ans, mis en place dès janvier 2014 optimise la GRH, du fait de sa rapidité dans le traitement des données et son objectivité, qui évite toute injustice et les éternelles attentes de rappels observées par le passé. Pour l'exercice 2014 par exemple, 1 546 agents programmés ont avancé et 1 551 autres sont en cours d'avancement. Le même principe s'applique dans l'octroi des primes pour les différentes médailles glanées par les personnels. En 2014, 300 personnels ont reçu leurs médailles de travail (argent, vermeil et



Le DG avec les récipiendaires de la CNPS

or confondus) avec la rémunération correspondante. En l'espace de cinq ans, l'on peut décompter au total, pas moins de 2 700 personnels primés, pour une valeur monétaire de l'ordre de 146. 127. 770 FCFA !

En matière d'assurance maladie, une police d'assurance « groupe et individuelle accident » a été signée. Elle sera annuellement renouvelée par un assureur. C'est ainsi que, par exemple en 2010/2011, une prime en FCFA de 1.250.000.000 a été payée à AXA, une autre de 1.110.000.000 FCFA toujours avec AXA au cours de l'exercice 2012/2013. Une 3^è prime, cette fois avec Zénithe Insurance, d'une valeur de 875.509.921 FCFA. La dernière prime, en cours d'exécution avec AXA et couvrant 19 mois d'activité, prévoit une enveloppe de 1.579.488.230 FCFA. Des sommes importantes, qui permettent la couver-

ture santé des personnels et de leurs familles. Par ailleurs, pour l'évacuation sanitaire de certains agents, 50% sont supportés par la CNPS.

En fait, toutes les catégories socioprofessionnelles profitent d'avantages certains. Les directeurs et assimilés ont des facilitations pour l'acquisition de véhicules de fonction, qui deviennent par la suite personnels, après avoir contribué de moitié. Les directeurs adjoints bénéficient également d'une prime d'ameublement. Une prime d'astreinte est octroyée aux personnels en service dans les secrétariats du PCA, DG, ainsi que les secrétariats des directeurs régionaux et des chefs de centres. De même, l'agent dont le conjoint est logé par la CNPS perçoit 50% d'indemnité de logement et peut bénéficier d'une prime de première installation dans les mêmes conditions. Le personnel intervenant dans le recouvrement des cotisations sociales perçoit une prime spéciale. Des primes de panier, la ration pour garde, permanence et astreinte à domicile sont octroyées au personnel des centres hospitaliers de l'organisme. Et la liste n'est pas exhaustive.

Le chiffre

1.579.488.230
FCFA pour la couverture santé
des personnels et leurs familles.

Round-up sur la politique managériale en la matière et les résultats des établissements de soins.

La gestion de l'action sanitaire et sociale a été optimisée, ce qui a permis la réduction du déficit de 64% de cette branche entre 2007 et 2014. Outre le relèvement des prix pour les aligner au niveau de ceux pratiqués sur le marché, la CNPS a entrepris d'externaliser la gestion des écoles et des PMI. Au 31 décembre 2014, il ne reste en gestion directe que 03 écoles (27 en 2007) et 01 PMI (07 en 2007). De ce renouvellement de la gestion, ressort une nette amélioration des recettes, qui passent de 2 à 4 milliards de F sur la période, soit une évolution de presque 100%. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement hors salaires sont réduites de 85%, pour combattre le lourd déficit structurel enregistré depuis plusieurs années dans cette rubrique. Il convient de noter que, du fait de l'évolution de la grille salariale du secteur des banques, à laquelle faisait partie la CNPS, le poids des salaires dans les dépenses de fonctionnement a été exponentiel et neutralise lourdement les efforts de gestion dans ce domaine (augmentation de 14% de la masse salariale alors que les effectifs sont restés stables, ndlr). Le déficit de cette branche a été amélioré de 151%, passant de -4,1 milliards de F en 2007 à -2,1 milliards au 31 décembre 2014.

Parallèlement, au cours des quatre dernières années, des investissements de près 4 milliards de F ont été réalisés au centre hospitalier d'Essos et dans les centres médicaux sociaux de Garoua et Maroua, pour mettre à niveau leurs plateaux techniques devenus obsolètes et inopérants à un moment. Il a ainsi fallu relever les plateaux techniques aux standards internationaux, réhabiliter les chambres d'hospitalisation, installer des plates-



Le scanner du CHE



Un matériel de pointe pour des soins de qualité

formes de collaboration avec divers partenaires, revaloriser les tarifs de certains actes et sécuriser les recettes via le système d'information.

Bien évidemment, pendant que les hôpitaux de la CNPS subissaient un coup de

relifing sérieux, les praticiens ont été régulièrement envoyés en recyclage pour s'adapter aux réalités de la médecine moderne, permettant une meilleure utilisation de l'équipement de pointe mis à leur disposition.

Evolution de la situation des établissements de soins

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ/2007
Recettes	2 076	2 251	2 560	3 290	3 447	3 843	2 963	4 090	+97%
Dépenses	6 185	5 605	5 906	6 013	4 960	3 804	4 408	4 331	-30%
(Salaires)	3 425	3 014	3 206	3 376	3 482	3 646	3 560	3 909	+14%

Des recettes plus sécurisées

De 1,4 milliard de francs CFA au 1er janvier 2008, les recettes issues de la gestion du patrimoine immobilier sont passées à 2,5 milliards au 30 novembre 2015.

Et dire que les performances dans la gestion des immeubles du portefeuille de la CNPS ont pu être réalisées avec un immeuble en moins à Douala, pour cause de réhabilitation totale ! C'est dire si les mesures prises ont porté des fruits. En effet, la direction générale a, dans ce secteur, mis un point d'honneur à assainir le fichier des locataires, à aligner les loyers au taux du marché et, surtout, à sécuriser les recettes locatives. Conséquence, les résultats hors amortissements de ce secteur sont passés de 786 millions de F à 1,9 milliard de F. Le taux d'occupation quant à lui, s'est stabilisé depuis deux années à 95%.

Au cours de la même période, la CNPS a ajouté dans son patrimoine l'immeuble ex-CAMAIR à Paris (3,6 milliards), le complexe Dragages à Yaoundé d'une superficie de 5ha (3,5 milliards de francs), l'immeuble AEK au centre administratif de Kribi de 3 200 m² (200 millions de francs), un complexe immobilier au Plateau Atemengue du Lac à Yaoundé (9 505 m² à 2 milliards de F). L'organisme a également procédé à la reconstitution des titres fonciers et à la sécurisation physique des terrains, au déguerpissement des occupants illégaux de ses terrains et au parachèvement des travaux de l'immeuble dit ministériel n°1 (14,7 milliards de francs) et ceux de la maison



Un des immeubles CNPS à Bonanjo, Douala

Le chiffre
2,5 milliards
de FCFA de recettes issues de la gestion du patrimoine immobilier au 30 novembre 2015

du retraité de Sangmelima ; l'acquisition des immeubles d'exploitation à Bafia et

Nanga-Eboko, la négociation de deux contrats de partenariat public-privé pour la construction de l'immeuble B siège de dix étages et la réhabilitation totale de l'immeuble Avenue De Gaulle à Douala.

Résultats dans d'autres domaines

1. La maîtrise des charges d'exploitation, par l'amélioration des systèmes de contrôle de l'opportunité de la dépense, l'application d'une mercuriale interne des prix, de suivi des consommations, de contrôle de la bonne exécution des clauses des contrats et de la politique du juste prix, a permis de réduire de 70% les charges de fonctionnement hors salaires. Les charges salariales représentent 85% des charges d'exploitation au 31 décembre 2014 (63% en 2007).
2. Amélioration des conditions de vie des travailleurs et la modernisation des outils de travail (mobiliers de bureau, ordinateurs, etc.) : 4 milliards de francs CFA investis en 2008-2014.
3. La toute première étude actuarielle du système géré par la CNPS a été réalisée en 2010 en collaboration avec le Bureau international du travail (BIT). Elle a permis d'étudier la viabilité financière du régime et ses principales conclusions, la rédaction des projets de textes modifiant ceux en vigueur. Les travaux préparatoires de la seconde étude actuarielle ont été lancés et devraient s'achever en 2015.
4. La mise en place d'une comptabilité analytique a permis de déterminer les résultats et indices de gestion par structure et activité. L'analyse de ces résultats couplée à l'application des normes IPSAS devrait permettre de parvenir à une véritable optimisation des coûts opérationnels de l'organisme.



Un soutien multiforme aux populations démunies et fragiles

SANGMELIMA

Des appareils orthopédiques pour élèves handicapés

Le don de la direction générale de la CNPS a été offert à 11 élèves handicapés moteur des lycées classiques de Sangmelima et d'Avebe le 16 juin 2015.

Simon Meyanga, envoyé spécial

Au nom du directeur général de la CNPS empêché, Marie Akono Atangane, chargée de mission, a solennellement remis à 11 élèves handicapés des lycées de la ville, un don constitué d'appareils orthopédiques (prothèses et orthèses). C'était à «*La maison des retraités*», en présence du sous-préfet de l'arrondissement de Sangmelima, les délégués départementaux des Affaires sociales et des Enseignements secondaires, ainsi que les proviseurs des lycées classiques de Sangmelima et d'Avebe.

La cérémonie était l'aboutissement d'un processus de sélection des élèves handicapés des lycées de la ville, un peu plus d'une dizaine, présentant des problèmes de motricité. Pour alléger leurs souffrances, le DG de la CNPS a volontairement pris l'engagement de leur offrir des appareils orthopédiques, dans le but de leur permettre de retrouver une autonomie certaine et, ainsi, poursuivre sereinement leurs études.

Parlant au nom des populations, le deuxième adjoint au maire de la ville, Cosmas Monti Akoulou, a dit «*merci*» au direc-

teur général pour le don ; «*merci*» également pour les multiples réformes mises en œuvre à la CNPS, sous l'impulsion de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame. Il en a profité pour rappeler que «*la commune de Sangmelima est en règle vis-à-vis de la CNPS, parce qu'elle reverse à date et tous les mois, les cotisations sociales de ses employés*». Marie Akono Atangane a rappelé combien «*l'organisme a aussi à cœur d'apporter son soutien aux populations les plus défavorisées du Cameroun*». Une mission, a-t-elle dit, «*que la CNPS mène avec détermination, parce qu'après tout, il s'agit d'apporter un peu de bien-être et de sécurité aux populations qui en ont besoin*». Et de rappeler les fondements même de la vision managériale de la CNPS, en matière d'assistance sociale, une action «*orientée en priorité vers les populations les plus vulnérables*».

Par ailleurs, le DG a également permis à ces élèves fragiles de préparer d'ores et déjà leur avenir, en s'affiliant au régime d'assurance volontaire auprès de la CNPS. Pour cela, il payé d'avance pour chacun des bénéficiaires, immédiatement immatriculé, un mois de cotisation sociale. La représentante du directeur général l'a



rappelé, «*le coût de l'action sociale importe peu pour la direction générale de la CNPS. Ce qui compte (...), c'est l'espoir qu'il apporte, à travers ses soutiens multiformes aux populations*».

Des dons pour tous !

Au cours du 3ème trimestre 2015, le directeur général de la CNPS a une fois encore marqué son accord, pour plusieurs actions de bienfaisance au profit des orphelins, des handicapés et des personnes en captivité.

Thomas Tang



Le CT Oben James Agbor au quartier général à Yaoundé



Le CT Nicolas Nguéma dans un orphelinat à Mbalmayo

A l'entreprise citoyenne a contribué à l'éducation des enfants en détresse, à travers des dons en fournitures scolaires pour le compte de l'année scolaire 2015-2016. Chacun des trois cents enfants de soldats décédés en mission sécuritaire a ainsi reçu un paquet minimum le 4 septembre, au secteur militaire n°1 du Quartier général à Yaoundé. Il s'agit pour la CNPS «de tendre la main à chaque enfant dont le parent est tombé au front, et d'honorer la mémoire des vail-

lants soldats morts pour la patrie», a dit le Conseiller technique Oben James Agbor. Les 7 et 9 septembre, seize des quarante-deux pensionnaires scolarisés du Centre d'appui de l'enfance en détresse (CAED) et une dizaine de l'Orphelinat des Sœurs et des Filles de Marie de Mbalmayo ont à leur tour reçu livres, cahiers, bics, crayons et boîtes à outils, pour plus d'un million de F. Le Conseiller technique, Nicolas Nguema a rappelé que «personne ne doit être laissé sur le côté, surtout pas les enfants qui

représentent l'avenir de notre nation». En effet, les enfants d'aujourd'hui sont les travailleurs, les employeurs et les retraités de demain.

Le 15 juillet 2015, des denrées alimentaires et produits de première nécessité ont été remis aux pensionnaires de la prison centrale de Kondengui. Le don, d'une valeur de 1 million de Francs CFA, a été réceptionné dans la chapelle du célèbre pénitencier de Yaoundé par son Aumônier, le Révérend Edgard Pascal Noumamo Tchuinguem. Il était constitué de 20 sacs de riz, 5 cartons de sucre, 4 sacs de sel, 3 sacs de tapioca, 5 cartons de savons rouges, 5 cartons de savon de lessive, 50 litres d'huile de palmiste, 50 bibles et 50 livres de cantiques.

Les handicapés moteurs n'ont pas été oubliés. C'est ainsi que Geweladai Yadagai, un jeune compatriote de 28 ans ayant perdu l'usage de ses jambes à l'âge de 4 ans suite à une poliomyélite, a bénéficié d'un tricycle flambant neuf. Le don de la CNPS, d'une valeur de 150.000 F, lui a été remis le mardi 11 août 2015 au siège de l'organisme à Yaoundé par le directeur des Prestations, Yaulande Ondo. Le 10 septembre 2015 à Ebolowa, Samuel Zilly Mevougou a reçu quant à lui, du matériel informatique. Cet assuré volontaire, immatriculé au Cps d'Ebolowa, avait sollicité lors de sa souscription au nouveau service de la CNPS, une aide pour «assurer le paiement régulier de ses cotisations sociales, assurer sa survie et enfin tourner le dos à la mendicité». En réponse, il a reçu, un ordinateur HP complet, un photocopieur complet, un onduleur, un surge parasurtenseur et un logiciel Norton. Très bientôt, il ouvrira un secrétariat public.

La politique volontariste du Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya, à lutter contre la précarité et l'exclusion sociale, est mise en œuvre par les actes concrets de la CNPS. L'organisme a axé son action sociale sur l'accompagnement des personnes nécessiteuses en général, et spécifiquement des orphelins et des personnes handicapées. Un accompagnement qui peut se résumer en cette maxime : «Il ne suffit pas de donner du poisson à celui qui en veut, mais plutôt lui apprendre à pêcher».



Des soins gratuits pour les populations

SANTÉ EN ZONE
RURALE

Le cadeau de la CNPS au Dja-et-Lobo

Demandée par les populations de ce département, une campagne de santé gratuite a été organisée par l'organisme, à Avebe et Foulassi, pendant le weekend du 29 au 30 août 2015.

Thomas Tang

Face à la montée en puissance des maladies qui endeuillent chaque jour, de nombreuses familles camerounaises vivant en zone rurale, une aide médicale des âmes de bonne volonté est nécessaire. C'est, en tous cas, l'impression qui se dégage de la 4^{ème} campagne de santé organisée, du 29 au 30 août 2015, par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) dans le département du Dja-et-Lobo.

Pour cette activité socio-sanitaire, la CNPS a déboursé la somme de 6 000 000 F, pour les soins et l'achat du matériel. Ouverte aux populations démunies, 940 personnes ont été consultées - 153 enfants, 324 hommes et 463 femmes - au Groupe scolaire de Foulassi et au Centre de santé adventiste d'Avebe. En ophtalmologie, 146 paires de lunettes et 154 collyres ont été distribués. En stomatologie, des extractions, détartrages et curetages dentaires ont été effectués sur 125 patients. Au laboratoire d'analyses médi-

cales, des tests de Vih, d'Hépatite B et C, de Chlamydiae et de Paludisme ont été réalisés avec, pour la première fois, un test de la Prostate en faveur des personnes âgées de 50 ans et plus. Par ailleurs, 53 opérations chirurgicales ont été effectuées au profit de 18 hommes, 12 femmes et 23 enfants, généralement pour des cas de hernie, de myomectomie et d'hystérectomie. « Dix d'entre elles, coûtent environ 500 000 F l'une, dans un hôpital », a relevé le Dr Georges Bwelle, coordonnateur des praticiens invités par l'Association des compétences pour une vie meilleure (Ascovime), à qui le directeur général de la CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, a de nouveau confié la mission.

Autre particularité de cette campagne, une « piqure spéciale CNPS », un anti-inflammatoire analgésique qui annihile les douleurs causées par les travaux champêtres, administrée aux patients. « Je me sens mieux », a déclaré, au deuxième jour, dame Monemvondo, venue témoigner. Quant à Fimba, bénéficiaire de col-

lyres et d'une paire de lunettes, son souhait est « que le bon Dieu bénisse la CNPS et son directeur général Monsieur Mekulu ». Enfin, le centre de santé adventiste d'Avebe qui s'en sort également avec un nouvel hangar offert par la CNPS, a exprimé sa joie et sa reconnaissance, par le biais de son gestionnaire : « Ce hangar va désormais mieux protéger nos patients des intempéries », a assuré Louis Bo-boam.

Le satisfecit des bénéficiaires est général. Cette campagne leur a fait du bien. Des conseils leurs ont également été prodigués par les praticiens, pour une meilleure hygiène de vie. Pour le directeur général de la CNPS : « Apaiser plusieurs souffrances, c'est ce qui importe le plus. Car, si chaque Camerounais est en bonne santé, il peut travailler, subvenir aux besoins des siens, bénéficier d'une couverture sociale, tout en contribuant à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, impulsée par le président de la République, S.E. Paul Biya ».

FRAUDE
SOCIALE

Les solutions de l'Afrique centrale

En conclave du 19 au 20 août 2015 à Yaoundé, les responsables des organismes de sécurité sociale d'Afrique centrale ont élaboré un plan commun de lutte contre la fraude sociale qui menace leur stabilité financière et prive les populations de leurs droits sociaux.

Simon Meyanga



Le MINTSS à l'ouverture des travaux

Le choix du thème : « *L'incidence de la fraude sociale dans les organismes de sécurité sociale en Afrique centrale* », pour ce troisième séminaire technique du bureau de l'AISS pour l'Afrique centrale, était déjà une indication suffisante. Les responsables des institutions de sécurité sociale de la sous-région sont préoccupés au plus haut point, par la fraude sociale qui menace la survie de leurs organismes. D'où la présence à Yaoundé, aux côtés de leurs collègues du Cameroun, des délégations venues du Gabon, du Tchad, de la République Centrafricaine, de la République démocratique du Congo et de la République islamique des Comores.

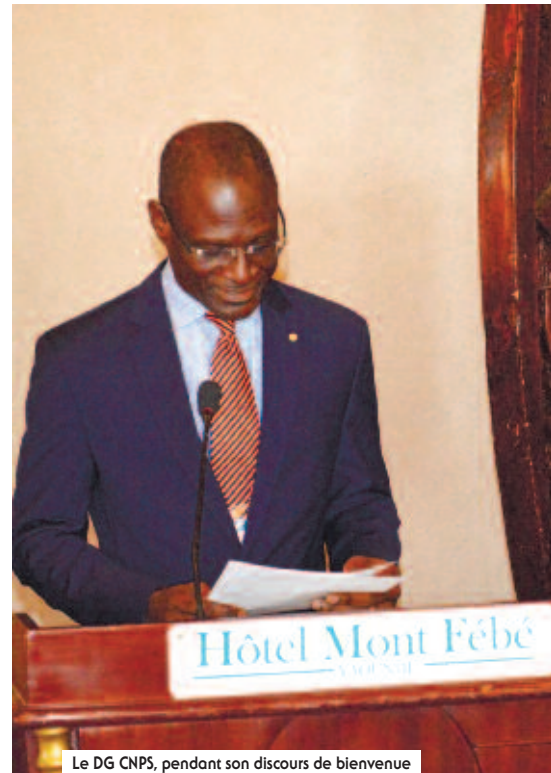
En sa qualité de président du comité directeur du BLAISAC, le DG de la CNPS Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a remercié le président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya, pour « *sa sollicitude constante, son engagement permanent et son investissement personnel dans la promotion de la sécurité sociale dans notre pays et dans notre sous-région* ». Au regard des risques importants que la fraude fait courir aux systèmes de sécurité sociale de la sous-région, le manager a invité ses pairs à se mettre ensemble pour y remédier. Une vision partagée par le gouvernement du Cameroun, vision déclinée par le ministre du Travail et

de la Sécurité sociale, Grégoire Owona à l'ouverture des travaux : « *Sérieux, concentration, abnégation et engagement doivent guider les échanges, pour que chacun, au terme de ces travaux, se sente fier d'avoir apporté une contribution déterminante à la lutte contre la fraude dans nos systèmes de sécurité sociale* ».

Les échanges d'expériences quant à eux, ont commencé après le mot introductif de l'Officier de Liaison du BLAISAC. Hector Félicien Tonye, a demandé à ceux dont les exposés étaient attendus, « *d'insister sur les capacités actuelles de leurs organismes à faire face à la fraude en termes d'actions préventives et correctives* ».

Au total, six expériences ont été présentées, qui ont permis de constater la similitude des problèmes : modification de l'âge ou de la date de décès, sous-déclaration des effectifs des salariés et non reversement de cotisations sociales collectées, production de faux documents pour l'obtention de droits, substitution de bénéficiaire... Le déficit causé par la fraude est estimé à plus de 36 milliards et demi de FCFA au cours de l'année 2014, enregistré dans trois pays : le Cameroun, le Gabon et la RDC ! Enorme !

Pour lutter contre le fléau, les participants ont retenu les instruments qu'ils jugent efficaces : la généralisation de l'informatisation des systèmes pour garantir la fiabilité



Le DG CNPS, pendant son discours de bienvenue

et la traçabilité des données, l'amélioration de la communication par l'information des partenaires sociaux et des bénéficiaires, l'alimentation automatique du compte individuel de l'assuré pour un meilleur suivi des carrières, le renforcement des partenariats avec les administrations (impôts, mairies, etc.), le contrôle de régularisation annuelle des déclarations de salaires, ainsi que le renforcement des contrôles a priori et a posteriori des prestations à travers le contrôle physique annuel des bénéficiaires. La facilitation des dénonciations par la diffusion des contacts utiles, l'instauration d'une consultation du compte individuel par les assurés eux-mêmes - contrepois du système déclaratif -, tout comme la mise en place d'une base de données nationale unique par pays pour faciliter le croisement des fichiers, le recours aux sanctions civiles et pénales, la régulation des délais de traitement des dossiers afin d'éviter les retenues abusives et la gestion minutieuse des procurations. Des solutions déjà appliquées, pour la plupart, par la CNPS du Cameroun...

FRAUDE
SOCIALE

Parole aux responsables des organismes

Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, Directeur Général de la CNPS du Cameroun

«Beaucoup de recommandations très utiles pour la suite»



«La qualité des débats et forcément en termes de conclusions, des recommandations qui ont été émises et adoptées sont extrêmement pertinentes et je ne doute pas un seul instant que, appliquées, elles vont nous apporter de grandes améliorations dans le fonctionnement de nos Caisses et surtout pour juguler le phénomène et fléau de fraude sociale.

Il y a une flopée de recommandations. Il y en a une bonne quinzaine, aussi bien tenant aux systèmes d'information à mettre en place dans le croisement par exemple des fichiers. Vous savez que beaucoup de gens ont diverses identités selon les intérêts qu'ils veulent tirer de l'un ou l'autre fichier. Vous avez des résolutions tenant à la qualité ou à l'authenticité des pièces d'état civil. Vous savez que dans tous nos pays malheureusement, beaucoup de personnes, pour bénéficier des prestations sociales, vont

jusqu'à la contrefaçon ou la falsification des pièces d'état civil, certificats de scolarité des enfants, actes de naissance, nous avons beaucoup de recommandations qui vont nous être très utiles pour la suite».

Fatoumia Kamaliddine Mouigni, Directeur Général Adjoint de la Caisse de Retraites des Comores

«Nous voulons profiter des belles pratiques des autres Caisses»

«C'est un sujet qui est très important, préoccupant au niveau des organismes parce que ça nous permet d'abord d'instaurer une confiance avec nos assurés et de donner les droits et les prestations à ceux qui sont vraiment concernés. Au Comores, on avait déjà essayé de faire des contrôles. Ce qui nous avait permis de dégager un montant très important qui faisait à peu près 25% du budget ! Cela nous a permis d'instaurer une pension minimale grâce aux gains réalisés par la lutte contre cette fraude. Donc, c'est un sujet qui est très important et dont nous devons discuter au niveau de nos organismes sœurs, pour tirer un petit peu les conclusions et les bonnes pratiques comme on le dit dans notre système, profiter des belles pratiques des autres Caisses pour pouvoir améliorer aussi notre démarche au niveau de notre institution».



David Batoba Meto, Directeur Général Adjoint de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) RDC

«Nous avons partagé notre expérience»



«L'INSS a voulu apporter tant soit peu, sa contribution, quant à son expérience en matière de lutte et la prévention de la fraude en matière de sécurité sociale, aussi bien en amont, donc les cotisations, qu'en aval, c'est-à-dire, les prestations sociales.

Au-delà de notre apport à travers les échanges qui ont eu lieu, nous avons appris, nous avons retenus de bonnes pratiques issues des actions par d'autres Caisses, bonnes pratiques qui ont trait essentiellement au renforcement des contrôles internes, aux missions et de contre vérification, des actions qui ont trait à l'usage de techniques de l'information et de la télécommunication. Pour fiabiliser et aussi obtenir la traçabilité des informations concernant des employeurs et des travailleurs mais

aussi, de bonnes pratiques dans le partenariat avec certains services publics notamment, l'administration fiscale.»

Désiré Lassegue,

Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Gabon

«C'est un combat perpétuel pour toutes les Caisses»

«C'est une occasion importante dans tous les organismes de plan social d'Afrique centrale de se retrouver à Yaoundé, dans ce beau cadre du Mont Fébé, pour parler d'un sujet qui est d'une importance capitale et qui fait en sorte que, où les organismes de sécurité sociale meurent ou vivent. C'est la fraude sociale. La fraude sur toutes les prestations servies par nos caisses est un fléau et c'est un combat perpétuel pour toutes les caisses d'ailleurs, aussi bien celles d'Afrique centrale que celles du monde. Nous sommes heureux d'être là pour discuter, pour échanger nos expériences, trouver des solutions qui nous permettent de combattre ce fléau qui se chiffre comme le disait le Dg de la CNPS, mon collègue, en milliards de francs CFA. Il y'a une fraude financière qui pèse lourdement sur les prestations de nos Caisses».



Nadia Sara épouse Nkwanda,

Représentante du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale du Cameroun

«Trouver une stratégie commune de lutte contre la fraude sociale»

« Nous pensons que c'est un séminaire dont l'importance n'est plus à démontrer, parce qu'il permettra non seulement d'assainir la sécurité sociale, les prestations sociales existantes mais également, ce séminaire permettra d'étendre la couverture sociale à un plus grand nombre et nous espérons qu'il permettra d'affiner les stratégies de lutte contre la fraude sociale en entreprise dans les organismes de sécurité sociale. Les échanges entre les organismes des pays d'Afrique centrale permettront non seulement de trouver une stratégie commune de lutte contre la fraude sociale, mais également, d'avoir une visibilité à long terme sur la sensibilisation et la diffusion des informations relatives à la lutte contre la fraude sociale».



Mariage



Jean Bijingsi Tchanchou, Chef Service de l'Administration Générale et des Ressources Humaines du Cps de Mimboman, avec **Aka Bronhilda Mamboe**.

Anniversaire



M. Abdoulaye Aboubakar, en service à la DAG, Service de la Documentation et des Archives, et Madame ont la joie de vous annoncer le 3ème anniversaire de leur fille **Haouaou Abdoulaye Bah (Dali-Danedjo)**, le 23 mars 2015.

Blagues

Le Voleur

Un vieux vivait dans un quartier de brigands. Une nuit, le vieux dormait avec un fusil à côté du lit. Un voyou entra dans la maison et s'assura que le vieux est bien endormi. Il commença alors à faire sortir les affaires du salon.

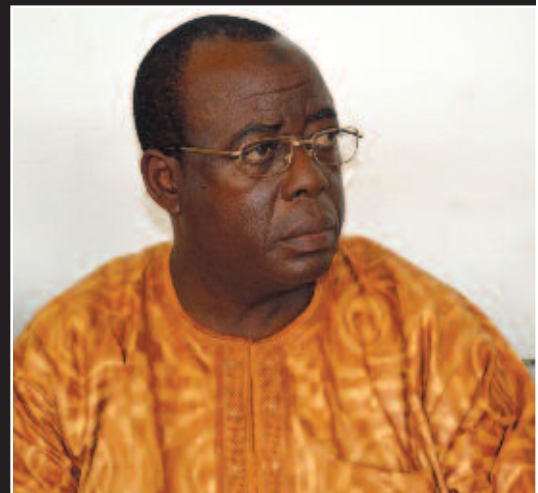
A la fin, il passe jeter un dernier coup d'œil au vieux et se rend compte que le vieux n'est plus dans son lit ainsi que le fusil à sa place initial. Il se met donc à hurler : - Voleur, voleur, c'est moi le voleur, venez m'attraper vite, sinon le vieux mauvais là va me tuer ici.

Le dernier et l'avant dernier de la classe

Le dernier et l'avant dernier de la classe se disputent après le classement du maître. Le dernier prétend être plus intelligent. Pour le prouver, il pose cette question à l'avant dernier : "Combien font 2+2 ? Celui-ci répond : "22".

Le dernier lui dit : "Ah bon, je pensais que tu ne connaissais pas" !!!!!

Nécrologie



M. Mohamadou Djeilani décédé le 26 juillet 2015, des suites d'un accident de la circulation.

**Aux familles, amis et connaissances des collègues
qui nous ont quitté au cours de l'année 2015,
la rédaction de I-CNPS présente ses sincères condoléances**

DÉPART À LA
RETRAITE**Bowen s'en va, Bowen reste !**

La reconnaissance de la CNPS à un grand travailleur

Le conseiller technique a eu droit, le lundi 17 août 2015 à Yaoundé, à une cérémonie d'au revoir empreinte d'émotion au cours de laquelle, un hommage appuyé a été rendu à sa carrière exemplaire.

Damien Omoloma

La Caisse nationale de prévoyance sociale, reconnaissante de votre précieuse contribution à son développement durant votre longue carrière de 32 années en son sein, vous attribue la présente attestation». C'est le message désormais inscrit en lettres d'or sur l'attestation de reconnaissance remise par le Directeur général de la CNPS au conseiller technique Georges Eric Bowen. C'était le lundi 17 août 2015 à Yaoundé, dans une salle du Conseil d'administration comble.

Une reconnaissance de la haute hiérarchie de la CNPS, en présence du gratin administratif des services centraux et des centres de la ville de Yaoundé. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a tenu à saluer comme il se doit, «un haut cadre dévoué et compétent» qui s'en va. Le DG a à peine dissimulé son...remord pendant ces au revoir : «S'il y a des au revoir pénibles, celui-ci en est un», a dit le patron de la CNPS qui a poursuivi sur la dimension à la fois professionnelle et intellectuelle du haut cadre : «Il faut rendre hommage à ceux qui ont travaillé. Monsieur

Bowen a marqué et fait l'histoire de la CNPS, par son extrême conscience des enjeux de l'organisme. En tant que conseiller technique, il a fourni une prestation jamais égalée, en terme d'intelligence». Et de conclure : «Il part, libre de toute contrainte de conscience vis-à-vis de la CNPS. Son nom figurera bien en lettres d'or dans le livre de l'organisme. Puisse-t-il continuer à nous apporter son expertise à un autre titre. Car, quand on est compétent, on doit partir, mais on doit rester».

Un discours qui n'a pas laissé le principal intéressé insensible. C'est donc d'un ton empreint d'émotion que Georges Eric Bowen a remercié le Directeur général, ses collègues et ses collaborateurs pour la confiance. «Je suis très agréablement surpris de ce qui m'arrive. J'ai eu une carrière riche et dense, grâce à la discipline professionnelle et l'envie d'apprendre le métier», a-t-il dit. Le technicien expérimenté a également tenu à saluer les avancées dans la voie de la modernisation de l'organisme impulsée par le Directeur général. «Ces transformations sont salutaires pour l'avenir de la CNPS». A l'adresse du DG,

il déclaré sans ambages : «Je retiens de vous, cette volonté tenace de faire avancer les dossiers».

En direction du personnel, Georges Eric Bowen a relevé qu'«aujourd'hui plus qu'hier, les conditions de travail se sont nettement améliorées» mais, il ne comprend pas que c'est ce moment que choisissent certains personnels pour faire triompher la désinvolture et le dilettantisme. Le CT n'a pas mis les gants pour dénoncer les comportements en porte-à-faux avec les objectifs fixés par la direction générale et les moyens mis à disposition pour faire le bon travail. Ces comportements ont pour noms : «déficit de la culture du résultat et de la performance, déficit de l'amour du service public gratuit». Des plaies qu'il a prié le DG à combattre sans la moindre réserve.

A la jeunesse, le jeune retraité conseille «la passion du travail bien fait et respect de la discipline qui va avec».

Des cadeaux lui ont été remis par la Direction générale, les directeurs et les chefs de centres, avant le cocktail prévu pour la circonstance.

MINI-OLYMPIADES MOHAMADOU DJEILANI

Demandez le bilan

L'évènement organisé les 20 et 21 novembre 2015 à Buéa a été riche en convivialité et spectacle.

Thomas Tang, à Buéa

Ouvertes vendredi 20 novembre au soir, par le tournoi de tennis de table au Cps de Buéa Mile 17, les mini-olympiades "Mohamadou Djeilani" se sont achevées samedi 21 soir au stade municipal de Molyko, par la victoire en finale de football de la sélection de la DG/DRCS, sur le score de 2 buts à zéro, face à la formation de la DRLSO.

Dans les autres disciplines, la DG/DRCS a dominé la DRLSO en volley-ball 3 sets à 0 (25-9 au 1^{er} set, 25-16 au 2^e et 26-16 au 3^e), tout comme en Basket-ball (53-40). Le vétéran Paul Patikiéré de la DRANEN s'est imposé en marche olympique chez les messieurs, tandis qu'Agnès Takoudjou de la DG/DRCS a dominé la compétition chez les dames. En athlétisme, Nathalie Atangana de la DRONO s'est imposée en 16s3 dixièmes en 100m dames, son coéquipier Berinyuy Roger a dominé le 100m messieurs en 13s, puis le 400m messieurs. En 200m Dames, Nathalie Atangana - qui sort pourtant d'une maternité - s'est à nouveau imposée en 34 secondes devant Stéphanie Olama de la DG/DRCS (35 secondes). En 200m messieurs, Jean David Mvondo de la DG/DRCS est arrivé en tête avec 26 secondes 1 dixième. Le 400m dames a été remporté haut la main par Françoise Edang de la DG/DRCS en 1min 23 sec 4 dixièmes. En 800m messieurs, Omengue Ewodo de la DG/DRCS est sorti premier après 2 minutes 34 secondes 5 dixièmes.

Nous rappelons que vendredi, Yannick Amougou de la DG/DRCS a remporté comme d'habitude le tournoi de tennis de table, après avoir joué un match d'exhibition avec le DG.

Bref, ce fut une fois de plus une belle fête sportive présidée par le directeur général en personne et qui a démontré la grande forme de la DG/DRCS. Parmi les invités, on a pu noter la présence de Sarah Etongue, la reine de l'ascension du Mont Cameroun et bien



Hommage à Mohamadou Djeilani



DG/DRCS volley-ball



DG/DRCS basket-ball

d'autres. On a vu 158 athlètes et des centaines de personnels de la CNPS montrer leur fierté d'être des personnels de l'organisme, au service des populations.

Autres faits marquants: une minute de silence a été observée avant chaque finale, pour rendre un hommage mérité au sportif et travailleur qu'était Mohamadou Djeilani, à qui le tournoi

était entièrement dédié. En présence de sa famille, qui a dit son mot de remerciements pendant la soirée récréative du samedi soir.

L'occasion faisant le larron, des certificats d'exemplarité ont été remis à des entreprises respectueuses de la législation de sécurité sociale en vigueur au Cameroun.

MINI-OLYMPIADES
BUEA 2015

Les jeux côté jardin

Les lampions se sont éteints sur les mini-olympiades Mohamadou Djeilani Buea 2015. Retour sur quelques clichés saillants d'un rassemblement sportif qui a permis au personnel de la CNPS de célébrer l'esprit d'équipe.

Simon Meyanga, à Buea




Le DG adoubé par les chefs traditionnels du Sud-Ouest



Un diplôme d'exemplarité pour le PMUC



La DG/DRCS football club

 n'a pas fait que célébrer les performances sportives des personnels de la CNPS au cours des Mini-olympiades Mohamadou Djeilani Buea 2015. Les jeux qui se sont achevés samedi soir, dans une ambiance festive au centre de prévoyance sociale de Buea Mile 17, ont certes, permis aux sportifs de la CNPS de célébrer dans la convivialité, les retrouvailles et l'esprit d'équipe ; mais aussi, les

jeux de Buea auront été, toutes proportions gardées, particuliers.

D'abord, il y aura eu le nom de baptême : «Mini-olympiades Mohamadou Djeilani Buea 2015». Une décision du directeur général de la CNPS, en hommage justement à Mohamadou Djeilani, personnel CNPS, un passionné de sport disparu dans un accident de la circulation au mois de juillet dernier, alors qu'il revenait de Yaoundé où il avait assisté aux

rencontres qualificatives des mini-olympiades de Buea.

Une décision appréciée par la famille qui l'a fait savoir dans son mot de remerciement au directeur général de la CNPS. «(...) en baptisant ce grand événement du nom de mon époux, vous avez établi son existence dans nos cœurs. Vous avez montré combien vous vous attachiez à tous vos collaborateurs, combien le passage de M. Djeilani à la CNPS vous a marqué. Nous en sommes fiers, réconfortés et fortifiés (...)», a dit Mme Djeilani, représentée pour la circonstance par sa fille.

Passés ces moments d'émotion, la CNPS a également saisi l'occasion des jeux de Buea pour féliciter, encourager et surtout, primer une quinzaine d'employeurs dont l'exemplarité a été saluée, en reconnaissance de leur fidélité pour le respect des délais et procédures liés à la télédéclaration et au paiement intégral des cotisations auprès de la CNPS.

Le PMUC, partenaire des mini-olympiades de Buea, a particulièrement été ovationné pour avoir, non seulement fait montre de sa fidélité pour le respect des délais et procédures liés à la télédéclaration, au paiement intégral des cotisations auprès de la CNPS, mais aussi, pour avoir, en quelques mois, fait immatriculer au régime de l'assurance volontaire géré par la CNPS, 907 de ses commissionnaires.

La soirée récréative qui a clôturé l'événement a constitué un autre moment fort, avec la remise par un collectif de chefs traditionnels de la South-West Chiefs Association, branche du Fako, d'une distinction dont la charge du symbole a été saluée par tout le personnel présent. Cette distinction fait du directeur général de la CNPS, un «Nah Liomo», traduction : «Maitre des maitres».

Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a, naturellement, remercié les chefs traditionnels pour cette distinction, il a remercié les membres de la chorale de l'université de Buea qui, grâce à un répertoire varié, ont agrémenté la soirée par de belles mélodies. Le DG a enfin félicité ses collaborateurs pour la qualité de l'organisation, et les athlètes, ceux de la délégation de la DG/DRCS notamment, vainqueurs des jeux, pour les performances. Il a rappelé que les mini-olympiades Mahamadou Djeilani Buea 2015 sont un «tremplin» en vue de la préparation des olympiades de 2016 à Bamenda. Dans son mot de clôture, le DG a souhaité que l'esprit qui a régné tout au long des jeux de Buea, se repende sur les prochains jeux de Bamenda et, au-delà, sur toute la CNPS.

Modernisation, simplification des procédures et qualité de service à la CNPS

5 nouveaux services offerts aux Employeurs et Travailleurs camerounais, où qu'ils se trouvent dans le monde

Télé-immatriculation en ligne sur www.cnps.cm

Télé-immatriculation de l'employeur

L'employeur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation employeur](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé-immatriculation du travailleur

Le travailleur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation assuré](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé déclaration des cotisations sociales

C'est l'opération par laquelle les entreprises procèdent à la déclaration des salaires de leurs personnels en ligne, sur le site internet de la CNPS, dans l'espace **Télé applications**.



Consultation des comptes en ligne sur www.cnps.cm

Consultation des comptes cotisants employeurs

L'employeur a, à travers un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, la possibilité de contrôler l'historique du paiement de ses cotisations sociales et de connaître en temps réel, sa situation débitrice vis-à-vis de la CNPS, dans l'espace **Consultation en ligne**, lien [Consulter déclarations](#).



Consultation des comptes individuels assurés

Dans le **même espace**, le travailleur peut, grâce à un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, tout savoir sur ses périodes d'activité, la régularité des salaires déclarés par ses employeurs successifs, ainsi que les montants des cotisations sociales effectivement reversées à la CNPS, pour son compte.



C'est simple, c'est accessible à tous, en un clic !

PMUC

**Nous mettons de la passion
dans votre quotidien**



JOUONS RESPONSABLE 

PARIER
DÈS 18 ANS
21 ANS

Des services bancaires pratiques 24 h/24, 7 j/7 avec Ecobank

En tant que titulaire d'un compte Ecobank, vous bénéficiez d'une vaste gamme de services et d'un accès à votre argent 24 h/24, 7 j/7 dans 34 pays d'Afrique.

Pour plus d'informations, appelez le (237) 33 43 13 63 ou rendez-vous sur notre site internet.

L'avenir est dans le panafricanisme

ecobank.com



PROOF
DO NOT PRINT - NE PAS IMPRIMER

Ecobank
La Banque Panafricaine